

Le peuple saint est organisé

Dossier de réflexions rassemblées par Claude Bernard, 25 juin 2010

En guise d'introduction

Laurent Villemin, professeur de théologie à l'Institut catholique de Paris et appelé comme expert dans de nombreux diocèses tient les propos suivants, dans un entretien avec l'hebdomadaire « Témoignage chrétien » (3 juin 2010) reproduit plus loin :

**« Les questions touchant à l'avenir du ministère demeurent taboues.
Notre Eglise a du mal à mener une réflexion honnête sur la crise des vocations...
Quand je rappelle les fondements théologiques du ministère du prêtre, pas de problème.
Mais quand je parle de la réalité de la crise, on m'accuse de désespérer les troupes,
de manquer d'espérance et de ne pas faire confiance à l'Esprit-Saint.
Je vois une incapacité pastorale à imaginer des formes nouvelles, par manque de courage. »**

Cela fait penser à la déclaration de Dom Helder Camara, jadis évêque de Récife :

**« Quand je fais la charité à un pauvre, on dit que je suis un saint.
Quand j'explique pourquoi il y a des pauvres, on me traite de communiste. »**

Mgr Jacques NOYER, évêque émérite d'Amiens, dans Témoignage chrétien N° 3402 du 24 juin 2010

« On aimerait recevoir d'en haut autre chose que des invitations spirituelles, par ailleurs fort utiles. Y a-t-il quelqu'un pour donner une vraie orientation à cette Eglise qui s'essouffle ? Lorsque le Concile avait mobilisé l'Eglise pour partager avec le monde la Bonne Nouvelle de Jésus, l'enthousiasme s'était levé.

Rome affirme que rien ne changera, que la théologie a montré la perfection de l'Eglise d'hier, que nos difficultés viennent de nos propres innovations. **On encourage tous les nostalgiques d'hier.** Dans les diocèses, **comment relever ce défi quand Rome paralyse toute réponse un peu audacieuse ?** Les évêques comme les curés savent que leurs initiatives auraient besoin d'être soutenues par la confiance de l'Eglise.

Le Concile a affirmé la responsabilité collégiale des évêques. Frères évêques, notre attachement légitime à la communion que préside le successeur de Pierre **ne demande pas notre silence obéissant.** Il ne nous retire pas cette **responsabilité de conduire nos Eglises particulières** mais aussi l'Eglise universelle selon les exigences de la mission.

On ne peut se contenter de colmater les brèches en espérant un miracle. Il ne suffit pas de sombrer, capitaine courageux, dans l'obéissance et avec les félicitations de l'amirauté. **Nous ne commandons pas le Titanic mais la barque du Christ.** **L'Esprit Saint ne nous a pas été donné pour que nous attendions des ordres qui ne viennent pas.**

Les paroles de **Laurent Villemin** et de **Jacques Noyer** arrivent à point nommé pour expliquer l'objectif de ce travail de compilation. En effet, le premier texte cité plus loin, sur les vocations presbytérales au temps de St Paul, diffusé dans deux bulletins paroissiaux locaux, a suscité « des réactions diverses » de la part de certains lecteurs. Cet article est **paru grâce au curé de la paroisse**, le Père Bernard Charrier, qui avait demandé une réflexion pour le dimanche des vocations. J'avais suggéré une approche historique. Il a reçu **l'appui de l'équipe animatrice locale.**

Des **réactions positives**, j'en ai reçu plusieurs. Par exemple, à la fin d'une messe, un couple ayant soixante années de mariage et toujours plein de santé physique et spirituelle est venu me dire : « bravo pour ce que vous avez écrit sur les vocations ! Cela fait du bien qu'on ose en parler ».

Des **réactions négatives** m'ont été signalées, mais sans précision sur les arguments avancés. Troubles de l'émotion ?

Probablement des réactions d'étonnement ou de peur face à des idées jugées « nouvelles » ; réactions liées au manque d'information sur le sujet, ces chrétiens se référant alors aux « valeurs sûres », les notions jadis apprises au catéchisme, et entretenues depuis par le discours habituel, romain et diocésain, sur le prêtre et les vocations... Inévitablement, des convictions se sont greffées sur ce savoir ancien et jamais remis en question. On peut le comprendre.

Réactions négatives de deux curés du secteur aux convictions romaines très affichées: *on n'aurait pas publié ça sur notre paroisse...*

Réaction négative, m'a-t-on dit, d'un vicaire général, que je croyais ouvert théologiquement et pastoralement...

Cela ne peut qu'encourager à poursuivre la réflexion, tout en s'interrogeant sur le caractère très sélectif des informations données aux paroissiens depuis de longues années. Si les gens ne reçoivent pas un large éventail des possibles dans le domaine de l'information et des réalisations locales, il n'est pas étonnant que leur ouverture à des horizons nouveaux soit réduite. Ils ont leur part de responsabilité, mais, comme en équipe de France de foot, la direction et l'entraîneur y sont pour quelque chose !

A Pâques 2010, je faisais part à quelques un/es d'un projet d'infos par internet intitulé:

Informations et réflexions au service d'un renouveau dans les Eglises

Constats

1) Une faim de savoir Sur notre secteur pastoral, chrétiennes et chrétiens sont encore relativement nombreux à vouloir approfondir des questions concernant l'Eglise ou la société. La participation aux conférences organisées au cours du carême 2010 est un bon test. Dieu merci, le temps n'est plus à un certain anti-intellectualisme qui confinait les laïcs et certains clercs dans le champ clos des vérités toutes faites venues d'en haut. Quand un conférencier vient nous exposer un point de vue qu'il développe méthodiquement, nous sommes heureux d'être nourris intellectuellement, et nous en repartons consolidés dans nos convictions. Il n'est pas nécessaire pour autant d'avoir bac + 5 - Ce qui est de plus en plus le cas des générations nouvelles. Encore faut-il que notre emploi du temps ne nous empêche pas de participer à telle journée de formation ou telle réunion prévue. Il arrive aussi qu'un document important échappe à notre attention...

2) Réponses actuelles à cette faim Nombreuses sont les propositions pour répondre à cette faim : **sessions** et journées de formation programmées à l'année, au niveau du diocèse ou du secteur (**formation** biblique, liturgique ; formation ecclésiale pour les personnes engagées dans des équipes animatrices, etc...) éclairage au quotidien dans les **journaux** comme *La Croix*, des **hebdomadaires** comme *La Vie*, *Témoignage Chrétien*, etc... participation à des **Mouvements**, des **groupes de réflexion**... Journées ou soirées à **Kerguenec** pendant juillet et août... Sur un sujet donné, il arrive aussi que quelqu'un du secteur développe une **réflexion**, de sa propre initiative ou à la demande de responsables pastoraux ou de formateurs patentés...

Plus que la simple curiosité sur des informations, on peut voir là un souci de formation, de repères.

3) Difficultés Tout le monde ne peut pas tout lire ni être abonné à tout. Il est difficile d'en faire écho dans nos périodiques paroissiaux, où les articles de fond trouvent difficilement la place souhaitable. En effet, il n'est guère possible ni crédible de s'exprimer en quelques lignes sur des questions aussi complexes que les problèmes ecclésiologiques auxquels sont confrontées les communautés en général, ou sur des questions d'éthique ou d'économie politique...

4) Quelques « trous noirs »

Nous constatons aussi que certains domaines ne sont pas explorés comme ils le mériteraient, parce que tel sujet est jugé trop sensible pour être abordé sereinement, ou bien parce que le discours officiel ne permet pas de s'aventurer hors des sentiers balisés par une ecclésiologie typée. Vatican II a ouvert des portes, qui auraient tendance à se refermer. Les perspectives ecclésiales dans la ligne des Congar, Chenu, de Lubac, sont étudiées dans des thèses d'universitaires, des ouvrages spécialisés ou au sein d'associations plutôt minoritaires, mais cette pluie bienfaisante retombe encore trop peu dans le champ des communautés. Sur Dieu, sur le Christ, sur l'homme (l'anthropologie moderne), sur l'Eglise (ses structures, ses priorités), etc... tout ne semble pas être dit, ou dit de manière satisfaisante pour nos contemporains.

N'y aurait-il donc pas un **chaînon manquant** dans les propositions de formation ? Pourquoi ne pas chercher le moyen de satisfaire sur ce point l'appétit de connaissances chez des personnes adultes et responsables, en proposant la manne généreusement offerte par les théologiens et ecclésiologues conciliaires comme Bernard Sesboué, Hervé Legrand, Jean Rigal, Joseph Moingt et bien d'autres ? Quelques pages bien argumentées ne devraient pas nous faire peur. Des connaissances qui sont le préalable nécessaire pour étayer des intuitions spirituelles et des militances crédibles au sein du peuple de Dieu.

Une proposition

Il semble opportun de mieux utiliser le moyen le plus approprié et le plus généralisé pour joindre les uns et les autres de manière facile, rapide et économique, sans nécessité de déplacement. **Internet est là pour ça.**

Nous pourrions fonctionner en « **électrons libres** », au sein d'un groupe **sans lien de dépendance avec une instance quelconque, diocésaine ou paroissiale**, qui pourrait pousser à une sorte d'auto-censure. Un groupe à la manière de ceux créés récemment à l'échelon national : le « **groupe des 42** », commencé fin 2009 autour de Mgr Albert Rouet, Jean-Claude Petit et Guy Aurenche, lieu de réflexion et de propositions où se retrouvent des défenseurs bien connus de Vatican II : Jacques Noyer, Jean-Claude Guillebaud, Véronique Margron, etc... Existe aussi « **la Conférence des baptisés/es** » autour d'Anne Soupa et Christine Pédotti... Il y a quelques années nous avions le groupe « **Paroles** ». Sans oublier les multiples lieux rattachés aux réseaux des Parvis.

De simples courriels envoyés à des destinataires identifiés auprès de quelqu'un qui tiendrait lieu de boîte aux lettres, ce serait une première manière de se lancer. La documentation ne manque pas, et l'actualité est assez riche pour apporter des pages nouvelles. On pourrait verser dans cet espace culturel, des extraits significatifs ou des résumés de livres, par exemple celui du père André Gouzes (Sylvanès) « **Une Eglise condamnée à renaître** ».

Cet espace culturel, géré concrètement par un petit comité nous l'habiterions peu à peu, par un apport mensuel ou bi-mensuel, l'essentiel étant d'offrir des réflexions solides et sereinement développées. Les points de vue exposés ne feront peut-être pas l'unanimité. Belle occasion pour des échanges argumentés.

Une objection : D'aucuns diront peut-être: les demandes exprimées à travers ces réflexions sont redites depuis de longues années, sans résultat apparent ! Faudrait-il pour autant se taire, et laisser entendre que l'avenir de l'Eglise ne peut être lié qu'au mode de fonctionnement actuel ? Ce que certains ont appris depuis longtemps, et qui les laisse parfois découragés devant des horizons bouchés, d'autres ont besoin d'en prendre conscience aujourd'hui et ils ne trouvent que maintenant l'occasion d'être informés.

Peuple de veilleurs, nous le sommes à tout âge, et quelle que soit l'heure où nous entendons l'appel, même la onzième : oui, on peut parler des « **éclairés de la onzième heure** ». Alors, merci de se lancer ! L'Esprit qui « *mène vers la vérité toute entière* » (Jn 16, 13) n'en finit pas de titiller nos neurones et de susciter des démarches de croyants engagés.

Claude Bernard, Pâques 2010

Vocations presbytérales au premier siècle de l'ère chrétienne

(... « au temps de St Paul », dans la première publication)

Chaque année, le 4^{ème} dimanche de Pâques (le bon Pasteur) est l'occasion de prier et d'agir pour les vocations de prêtres, de diacres, de religieuses et de religieux... En cette « année du sacerdoce » l'accent est mis sur l'appel à la prêtrise. Dieu ne cesse d'appeler des jeunes et des adultes. Il ne cesse également de nous provoquer à chercher des voies où l'appel puisse être entendu. L'histoire est bonne conseillère, surtout quand on se réfère à la plus antique tradition. En fait, l'appel aux différents ministères existe depuis les débuts de l'Eglise. Comment se pratiquait-il au 1^{er} siècle de notre ère ? Il suffit d'ouvrir le livre des Actes des Apôtres et les épîtres de St Paul.

Vocations missionnaires : c'est au cours d'une liturgie que **Paul et Barnabé** sont appelés à une mission apostolique : « *Un jour, tandis qu'ils célébraient le culte du Seigneur et jeûnaient, l'Esprit Saint dit : 'Mettez-moi donc à part Barnabé et Saul, en vue de l'œuvre à laquelle je les ai appelés'. Alors ils leur imposèrent les mains et les laissèrent à leur mission.* » (Act 13, 2-3). Et les voilà partis pour un long périple en Asie Mineure. Ils emmènent avec eux un certain Jean, ou Jean **Marc**, qui les quittera à mi-parcours, à Pergé, pour retourner chez sa mère à Jérusalem. Paul n'en voudra plus pour un deuxième voyage, et ce sera l'occasion d'une brouille et de la séparation d'avec Barnabé. Ce dernier prendra Marc avec lui dans l'île de Chypre... Au fil des années, Marc entendra un autre appel : écrire un Evangile, qui sera le premier diffusé. Donc, vocations missionnaires à rebondissements. Les aléas et les problèmes s'inscrivent dans le plan divin !

Au cours de son deuxième voyage, Paul, en passant à Lystres, rencontre **Timothée**, un jeune homme très bien, recommandé par ses frères chrétiens. Paul l'embarque sans plus tarder, et il en fait un missionnaire fort apprécié (Act 16,1). Plus tard il lui confiera une responsabilité « épiscopale » à Ephèse (1 Tim, 1,3), et il lui écrira au moins deux lettres, qui nous sont restées.

Vocations presbytérales : Le mot « prêtre », au sens de « sacrificateur » chez les Juifs ou les païens, n'existait pas chez les ministres chrétiens. Paul se désignait comme « **serviteur du Christ Jésus** ». On ne parlait pas non plus de « crise des vocations ». Un peu sur le modèle des communautés juives, les groupes de chrétiens se faisaient un devoir d'appeler, comme responsables locaux, des « presbytres » (=« anciens ») ou « évêques » (= « surveillants »): des hommes de sagesse, pas forcément âgés, menant une vie chrétienne exemplaire et capables d'annoncer la Parole de Dieu, de faire le lien entre les chrétiens et de présider la fraction du pain. La première lettre à Timothée énonce les qualités requises : « *être irréprochable, n'avoir qu'une seule femme, être sobre, pondéré, courtois, hospitalier, bienveillant, apte à l'enseignement, ni buveur ni batailleur, sachant bien gouverner sa propre maison et particulièrement ses enfants* » (1 Tim. 3, 2-4 et Tite, 1, 7-9)

Paul, comme Pierre et les autres apôtres, avait le souci de ne pas laisser orphelines les communautés petites ou grandes. L'épître à Tite manifeste cette préoccupation: « **Si je t'ai laissé en Crète, c'est pour y achever l'organisation et pour établir dans chaque ville des presbytres** » (Tite, 1,5). Même réalisme dans l'épître aux Ephésiens : *Chacun de nous a reçu le don de la grâce comme le Christ l'a partagée : apôtres, prophètes, missionnaires, pasteurs, enseignants... De cette manière le peuple saint est organisé pour que les tâches du ministère soient accomplies et que se construise le Corps du Christ.* » (Eph.4, 7, 11-12). Paul ne craignait pas le mot « organisation », terme qui, aux yeux de certains aujourd'hui, semble connoté par un côté « fonctionnaire » et peu spirituel !

Nulle exigence du célibat. Paul, célibataire convaincu, ne voulait pas l'imposer aux autres (1 Co 7,7). Son souci premier : assurer la présence de responsables compétents en des lieux à échelle humaine. L'appel devenait authentifié par **l'imposition des mains** de la part de ministres déjà institués et par la prière des fidèles rassemblés. **Pas de rites sacralisant la personne**, comme on le verra quelques siècles plus tard, quand on appliquera aux évêques et aux prêtres le rituel de consécration du grand-prêtre dans l'ancien Testament, avec les onctions d'huile sainte, les habits sacerdotaux : tunique, étole, coiffure, etc... (Lévitique 8).

Même en intégrant ces rituels valorisant la personne du prêtre, toutes les Eglises orientales ont su garder pendant deux mille ans la pratique pastorale des Eglises pauliniennes. A côté d'un clergé célibataire issu du monachisme, où sont choisis les évêques, il existe des prêtres mariés, qui animent efficacement les communautés locales, notamment pour la « divine liturgie ». Si tel prêtre n'a pas la culture nécessaire pour commenter l'Ecriture, on fait appel à des personnes mieux formées, dans la ligne des charismes évoqués plus haut (1 Co 12, 4-10 et 27-30). Les Eglises anglicanes et protestantes se réfèrent elles aussi à cette tradition.

Seule l'Eglise catholique de rite romain maintient un lien nécessaire entre prêtrise et célibat. On peut le comprendre en raison de la sainteté de vie de nombreux prêtres, célèbres ou anonymes. Ne pas oublier cependant **deux conditions sociologiques**, qui ont contribué chez nous à une constante numérique importante des prêtres jusque vers 1950: un climat de chrétienté, et la possibilité de l'accès à la culture pour des jeunes séminaristes issus de milieux modestes avec familles nombreuses. Mais ces conditions n'existent plus. La société civile a pris le relais pour la culture.

Alors faut-il continuer à se réjouir de l'unique voie actuellement proposée ? De 1970 à 1990 en France, plus de 35 synodes diocésains ont voté des motions massivement favorables à l'ordination d'hommes mariés. Motions portées à Rome, et qui dorment ! Le célibat ou rien : sursaut de foi ou fuite en avant ? Ce qui est primordial, ce n'est pas l'idéalisation d'un statut du prêtre, mais le fait que son existence soit rendue possible comme au temps de Paul, avec le même réalisme et les mêmes moyens.

Sinon, quel avenir donner à la parole de Jésus « **Faites cela en mémoire de moi** » ?

Claude Bernard. Texte publié en mai 2010 dans « **La Brise** » (bulletin paroissial de La Baule) et « **Le Vent du large** » (Pomichet)

Le peuple saint est organisé

« **Le peuple saint est organisé pour que les tâches du ministère soient accomplies** » (Ep.4, 7, 11-12)

Ce principe digne d'un professionnel du management, c'est St Paul qui l'affirme dès le 1^{er} siècle de notre ère. Il précise : peuple saint organisé avec « *les apôtres, les prophètes, les missionnaires, les pasteurs, les enseignants...* »

Ce réalisme pourrait étonner certains spirituels pour qui le mot « organisation » est suspect de fonctionnarisme. Côté vision spirituelle de l'Eglise, qui oserait en remonter à St Paul ? L'Apôtre termine sa phrase par ces mots : « ... **pour que se construise le Corps du Christ** ». Et qui sont les membres de ce Corps ? « *Chacun de nous a reçu le don de la grâce comme le Christ l'a partagée : « apôtres, prophètes, pasteurs... »* » Le mot « prêtre » n'est même pas prononcé. Pour les premiers chrétiens, seul le Christ est grand-prêtre ; les « serviteurs » ou les « envoyés » du Christ Jésus ne veulent surtout pas être confondus avec les prêtres sacrificateurs chez le peuple juif et chez les païens.

Quelques siècles plus tard, le « pasteur » (évêque, prêtre) regroupera sous son seul chef toutes les autres fonctions. Ses pouvoirs seront conférés et signifiés par un rituel de consécration reprenant celui du grand-prêtre dans le premier Testament, avec les onctions d'huile sainte, les habits sacerdotaux : tunique, étole, coiffure, etc... (Lévitique 8). Et dans le pasteur on verra l'homme sacerdotalisé, le « prêtre » offrant le sacrifice du Christ. Plus tard encore, le célibat imposé (12^e siècle) et le statut clérical feront du prêtre un homme à part au sein du peuple de Dieu. Pour soutenir intellectuellement et spirituellement les personnes engagées dans cette voie, d'imposantes « raisons de vivre » seront développées notamment au XVIII^e siècle avec l'Ecole française et les Sulpiciens. Le prêtre sera présenté comme un « autre Christ ».

Il est bon d'avoir en tête les propos de Paul, quand la question de l'avenir de nos communautés, et plus spécialement des prêtres, revient avec force en avant de la scène.

Successivement, dans le Monde des 4 et 10 avril 2010, Albert Rouet, évêque de Poitiers, et Vincent Feroldi, prêtre de Lyon, se sont exprimés sur l'avenir presbytéral des communautés catholiques. A. Rouet constate que « *nous sommes à la fin d'une époque. On est passé d'un christianisme d'habitude à un christianisme de conviction. Nous sommes en train de muter.* »

« *Il y a 70 ans, le diocèse de Poitiers comptait 800 prêtres ; il n'en compte plus que 200, mais il compte aussi 45 diacres et 10.000 personnes impliquées dans les 320 communautés locales créées depuis quinze ans.* »

Pour faire face, **le prêtre est invité lui aussi à une mutation :**

« **ne plus être le patron de la paroisse,** » celle-ci étant organisée autour de quelques personnes ressources, dont

une personne chargée de l'animation de la prière communautaire ;

« **soutenir les baptisés pour qu'ils deviennent adultes dans leur foi, les former...** »

Prêtres itinérants, dans la ligne missionnaire de Paul, Sylvain, Timothée, qui allaient d'Eglise en Eglise, confortant les communautés locales, et **confiant l'administration des sacrements aux presbytres locaux**. Paul le dit lui-même : « *je n'ai baptisé aucun de vous, excepté Crispus et Gaius* » (1Co 1,14).

. **Mais tout de même aussi prêtres acteurs du don des sacrements**, comme les presbytres du 1^{er} siècle.

A Poitiers comme ailleurs, les prêtres visiteurs sont à la fois missionnaires et presbytres. La « nouveauté » tient donc surtout au mode itinérant du prêtre. Même s'il n'est plus le « centre » de la paroisse, il continue à concentrer sur sa personne les pouvoirs d'enseigner, de gouverner (au moins en partie) et de sanctifier. De ce point de vue, il ne dérange pas l'Institution romaine. Rien n'est changé substantiellement à ce qu'il fut depuis plus d'un millénaire, avec toujours le statut clérical qui le marque, et l'exigence du célibat et de la masculinité.

Il n'est pas question de minimiser l'importance de ce type de prêtres et la sainteté de vie de beaucoup d'entre eux, qu'ils soient anonymes ou célèbres comme François de Sales, Vincent de Paul, Jean-Marie Vianney... **Deux conditions sociologiques** ont contribué chez nous à une constante numérique importante de ces prêtres jusque vers 1950: un climat de chrétienté, et la possibilité de l'accès à la culture pour des jeunes séminaristes issus de milieux modestes avec familles nombreuses. Mais ces conditions n'existent plus. La société civile a pris le relais pour la culture. La chute du nombre des jeunes séminaristes, vers 1960, correspond au moment où la scolarité est devenue obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans.

Alors faut-il continuer à se réjouir de l'unique voie actuellement proposée chez les catholiques romains, à la différence des catholiques de rites orientaux, qui, eux ont un clergé marié et un célibataire ? De 1970 à 1990 en France, plus de 35 synodes diocésains ont voté des motions massivement favorables à l'ordination d'hommes mariés. Motions portées à Rome, et qui dorment !

Le célibat ou rien : sursaut de foi ou fuite en avant ? Ce qui est primordial, ce n'est pas l'idéalisation d'un statut du prêtre, mais le fait que son existence soit rendue possible comme au temps de Paul, avec le même réalisme et les mêmes moyens. Sinon, quel avenir donner à la parole de Jésus « **Faites cela en mémoire de moi** » ?

Vincent Feroldi souligne que **la raréfaction de ces ministres** condamne les intéressés à une mission impossible, à brève échéance. « *Les prêtres diocésains, à leur grand regret, ne peuvent plus pourvoir à la demande de leurs fidèles, désireux de participer chaque semaine à l'eucharistie... Beaucoup d'hommes et de femmes de notre temps, catholiques ou non, appellent l'Eglise catholique à s'ouvrir à la tradition antique des Eglises*

d'Orient en matière de discipline ecclésiastique... Que le célibat ne soit plus une obligation.... **Il y a urgence à ce que l'Eglise invente et réinvente les ministères dont, aujourd'hui, elle a besoin.** »

Urgence à innover : c'est aussi ce qu'exprimait **Mgr Joseph Doré** dans sa conférence à Strasbourg, le 30/11/2009 : « *Il ne s'agit plus simplement d'améliorer les fonctionnements ecclésiastiques tels qu'ils ont été compris et pratiqués jusqu'à maintenant... Certains se demandent même s'il ne conviendrait pas de modifier les conditions d'accès au sacerdoce et les profils des candidats : hommes mariés, femmes ?* »

Mais en même temps il ne voit pas les laïcs « *se préoccuper directement de l'institution Eglise, ce qui revient directement aux pasteurs* ». Or, dans leur très grande majorité, les hauts responsables pasteurs actuels ne font guère bouger les choses ; ils freinent plutôt. Si le premier concile de Jérusalem a pu avoir lieu, en l'an 49, c'est par suite d'un sursaut vital des laïcs d'alors à Antioche ; ils ont poussé Barnabé et Paul à intervenir près des autorités compétentes pour être dispensés de la circoncision jugée nécessaire par le judaïsants.

Au fond, **l'aggiornamento s'arrête au milieu du gué**. Ce qui faisait l'équilibre des premières communautés chrétiennes, la diversité des charismes, chacun ne faisant pas tout (voir 1 Co 12) a été abandonné au profit d'un homme orchestre, spécialiste et généraliste à la fois, qui a rejeté dans l'ombre la richesse des autres intervenants.

Si l'on veut du nouveau, il faut aller jusqu'au bout de la démarche et revaloriser les personnes qui assureraient réellement l'autonomie des communautés. C'est fait en partie avec l'engagement des laïcs, modernes « *envoyés, prophètes, enseignants...* » Mais où sont les « **presbytres** », véritables personnes charnières garantissant au niveau local le bon exercice des charismes et la présidence hebdomadaire de l'eucharistie ?

Ne seraient-ils pas aujourd'hui les chaînons manquants ? Dans le contexte d'une anthropologie moderne avec égalité des sexes, ces **presbytres** pourraient **aussi bien être au féminin**. Comme au temps de Paul, des personnes mariées la plupart du temps –mais pas nécessairement ! Et pas des clercs sacralisés !

Leurs qualités ? « *Etre irréprochables, n'avoir qu'une seule femme (un seul conjoint), être sobres, pondérés, courtois, hospitaliers, bienveillants, aptes à l'enseignement, ni buveurs ni batailleurs, (aujourd'hui on ajouterait « ni pédophiles ») sachant bien gouverner leur propre maison et particulièrement leurs enfants* » (1 Tim. 3, 2-4 et Tite, 1, 7-9)

L'appel à servir, autrefois

L'appel de ces presbytres ressemblait beaucoup à celui de nos diacres actuels, qui sont sollicités par des chrétiens de leur communauté locale, sans avoir forcément entendu une voix intérieure : « *Nous te verrions bien diacre parmi nous ; essaie d'y penser. Tu as les compétences.* » Leur désignation se faisait en fonction des besoins : « *Paul et Barnabé désignèrent des Anciens pour chacune de leurs*

Eglises, et, après avoir prié et jeûné, ils confièrent au Seigneur ces hommes qui avaient mis leur foi en lui. » (Act.14, 23). On parlait alors « d'organisation », sans redouter le rapprochement de ce terme avec le « saint » de « peuple saint ». Paul écrivait à Tite : « **Si je t'ai laissé en Crète, c'est pour y achever l'organisation et pour établir en chaque ville des presbytres** » (Tite, 1,5). Le peuple organisé était un corps en bonne santé. Le contraire demeure vrai : un peuple désorganisé est un corps malade. Des siècles de chrétienté nous ont habitués à rapprocher « peuple saint » de « ministres sacrés », célibataires et masculins.

... et aujourd'hui

Les communautés vivantes de Poitiers et d'ailleurs s'appuient sur quelques personnes ressources, parmi lesquelles un ou une animatrice pour la prière communautaire et (une autre) pour faire le lien. Ces chrétien/nes reçoivent une mission d'Eglise, officialisée lors d'une célébration d'envoi présidée par l'évêque. Qu'attendent les évêques pour imposer les mains à telles personnes qualifiées (moyennant sans doute un complément de formation) ? Que Rome donne le feu vert ? Mais **ça ne se fera pas si les conférences épiscopales ne parlent pas haut et fort !**

Oui, imposer les mains à des hommes mariés, dans un premier temps, et pourquoi pas ensuite à des femmes ? Des théologiens de premier plan, comme le Père Hervé Legrand, avancent des arguments toujours valables, même après « *Ordinatio sacerdotalis* » de Jean-Paul II, pour leur ouvrir la porte des ministères (voir ci-dessous en page 3).

Objections d'Albert Rouet

Quant à l'ordination d'hommes mariés, l'évêque de Poitiers exprime deux objections qui étonnent ses lecteurs :

1-si ces ministres ne sont disponibles que le w.end, en raison d'un travail en semaine, « on reviendra à **une image culturelle du prêtre, donc une fausse modernité.** »

2- leur prise en charge financière serait dissuasive : « *Imaginez que demain je puisse ordonner dix hommes mariés,... Je ne pourrais pas les payer.* »

Ces objections sont-elles vraiment insurmontables ?

1) Image culturelle et fausse modernité

« *On est passé d'un christianisme d'habitude à un christianisme de conviction.* », dit A. Rouet. Précisément pour cette raison de conviction chez les baptisés, un ministre ordonné principalement pour présider l'eucharistie dominicale ne serait **pas en situation désuète**, pas plus que ne l'est un prêtre marié orthodoxe qui assure chaque semaine la « divine liturgie », ou le pasteur protestant présidant le culte avec le sérieux que l'on sait, tout en exerçant parfois une profession à temps partiel ou à plein temps. « *Source et sommet de la vie chrétienne* » selon Vatican II, la célébration dominicale **répond à une faim réelle**, le besoin vital d'une parole de Dieu nourricière et d'un pain eucharistique partagé et source de communion. Ce n'est donc pas peu de chose, et **c'est de la vraie modernité**, dans le sens d'une actualité toujours brûlante dans les petites communautés partout dispersées.

Se réunir pour une eucharistie au lieu d'une ADAP a vraiment du sens. Pourquoi faudrait-il courir à 10 ou 20 km pour cela ? Oui à l'eucharistie au cœur du village, chaque dimanche, quand c'est possible.

« Je ne pourrais pas les payer »

Est-ce si sûr ?

1) Il y a d'abord le cas **des prêtres mariés exerçant une profession civile à plein temps** ; ils n'auraient **pas à être payés**. Bien sûr, ils auraient droit au paiement des frais de fonction. C'est le cas de la plupart des diacres, dont le rôle ne se limite pas à celui de premier lévite à la messe de onze heures le dimanche. Les diacres ont des responsabilités dans le domaine de la solidarité, de la formation... De même pour le prêtre ou le « presbytre », employé ou non à plein temps.

2) Il y a aussi **les prêtres embauchés à mi-temps ou 2/3 de temps**, donc aux **salaires partiels** versés par le diocèse. Certains prêtres célibataires en font déjà l'expérience ; pourquoi pas des prêtres mariés ?

3) Des **prêtres mariés employés à plein temps** par le diocèse seraient-ils d'emblée impossibles à payer, faute d'argent dans les caisses ? **Que coûte un prêtre aujourd'hui ?** Dans le diocèse de Nantes il touche par mois 1234,00€ net...plus les frais kilométriques pour le service pastoral. Avec cette somme, il paye ses repas là où il les prend. Les prêtres qui habitent en "presbytère" ne touchent pas 1234,00€ net. Est retenue sur leur "salaire" la somme de 354€ pour frais de pension: logement, chauffage, éclairage, forfait service général. ..

Un prêtre marié coûterait-il le double ? Pas prouvé. Chaque année, si l'évêque ordonne trois nouveaux prêtres célibataires, il trouve bien le moyen de les rémunérer. En dix ans, ça fait 30 prêtres. On sait bien que de nombreux diocèses sont loin de ce chiffre. **Avec l'argent trouvé pour 30 prêtres célibataires inexistantes, on pourrait payer au moins 15 prêtres mariés, qui eux existent réellement**, au moins à l'état de candidats potentiels.

Albert Rouet l'affirme lui-même : **« J'en connais, ce n'est pas ce qui manque »** : donc des vocations presbytérales sont là, sur le terrain, qui ne sont pas exploitées parce que volontairement ignorées, et si peu mentionnées lors des prières pour les vocations !

L'Eglise anglicane offre un exemple intéressant « par la multiplication des ministères ordonnés...

Dans le diocèse de Guildford (Angleterre), jumelé avec celui d'Evry (Essonne) on compte un nombre croissant de femmes prêtres (elles sont 65 dans le diocèse de Guildford).

Il y a aussi des prêtres (hommes et femmes) continuant à exercer une profession, donc sans rémunération par le diocèse, ainsi que des prêtres ordonnés spécialement pour un lieu (généralement des personnes à la retraite désirant se consacrer à un ministère complet, après

*formation, dans leur seule paroisse)... Le diocèse de Guildford compte maintenant plus de 400 ministres ordonnés, soit trois fois le chiffre du diocèse d'Evry » (bulletin diocésain **Info 91** du 28/10/2000).*

En guise de conclusion

Alors, des prêtres célibataires ou rien ? L'avenir ne serait-il pas dans la pluralité des situations presbytérales ? Dans l'approche de la vérité, on refuse de plus en plus la classification en noir ou blanc: ce n'est pas « ou bien... ou bien » mais **« et... et »**. Demander l'ordination de personnes mariées n'est pas vouloir l'extinction des prêtres célibataires. C'est souvent la crainte exprimée ou le procès fait à ceux qui demandent d'autres formes de presbytérat : **« Mais vous allez décourager les vocations de prêtres célibataires, tout donnés à Dieu... »**.

Albert Rouet ne craint pas de montrer l'envers de la médaille dans les systèmes idéalisés : **« Tout système clos, idéalisé, sacralisé est un danger ... Il faut « revenir à l'Evangile ; la faiblesse du Christ est constitutive de la manière d'être de l'Eglise... Ce qui importe, c'est « la vie en abondance » pour chaque communauté.**

En attendant, les réticences exprimées, d'où qu'elles viennent, confortent les inconditionnels du célibat « sacré » et découragent un peu plus ceux qui militent pour l'ouverture.

L'Esprit-Saint veut-il vraiment que nous allions dans le mur ?

Claude Bernard 5/5/2010

Arguments en faveur du presbytérat des femmes

(Extrait des 4 pages de la **contribution FHE** (Femmes et Hommes e Eglise) au **congrès de Dublin en juin 2001**)

Trois arguments forts :

- 1) l'évolution de la femme dans la société,
- 2) les besoins actuels de l'Eglise,
- 3) l'absence d'empêchements d'ordre scripturaire, historique, théologique, symbolique...

1-L'évolution du statut de la femme dans la société, notamment en Occident

Cette évolution est **progressive**, difficile en raison des oppositions.

Elle est très **récente** dans l'histoire de l'humanité ; elle commence pratiquement au début du XXème siècle et se manifeste principalement par l'obtention de droits et de places au sein de la société : droit de vote, places dans la représentation en politique, recherche de la parité, égalité dans l'accès à la culture, liberté par rapport au mari et à la régulation des naissances...

Cette évolution est **irréversible**, malgré des poussées à contre-courant.

2-La nécessité d'ordonner les prêtres dont les Eglises ont besoin

Nous constatons un illogisme flagrant. La célébration eucharistique dominicale, « *Source et sommet de la vie chrétienne* » (Vatican II) est vitale et obligatoire pour tous, et elle ne peut avoir lieu que sous la présidence d'un prêtre. Mais l'Institution n'ordonne plus assez de ministres pour assurer cette présidence, ce qui provoque la raréfaction des eucharisties et la multiplication de situations aberrantes, notamment dans les vastes régions où l'on en est réduit à stocker dans des frigos des hosties consacrées par un prêtre de passage !...

Il faut donc s'obliger à ordonner les prêtres qui assureront la présidence des eucharisties déclarées nécessaires.

3-L'absence d'empêchements d'ordre scripturaire, historique, théologique, symbolique. Femmes prêtres : c'est possible

Démonstration magistrale en est faite par le **P.Hervé Legrand** dans un article de 23 pages « *Traditio perpetuo servata ? La non-ordination des femmes : tradition ou simple fait historique ?* » (« *Rituels* », mélanges offerts au P. Gy, Paris, Cerf 1990). Ce livre a été publié sous l'égide du CNPL. H. Legrand était alors directeur des thèses de doctorat en théologie à l'Institut catholique de Paris. Cet article réfute une à une les principales objections contre l'ordination presbytérale des femmes, y compris celles qui seront reprises quatre ans plus tard dans « *Ordinatio sacerdotalis* » de Jean-Paul II. En voici des extraits.

-**Jésus** a une attitude libératrice vis-à-vis des femmes. Il choisit 12 hommes pour signifier qu'il vient rassembler les 12 tribus d'Israël. On ne peut pas en conclure qu'il veut confier uniquement à des êtres masculins la responsabilité d'une charge pastorale... Des femmes aussi le suivaient (Luc 8, 1-3).

-**Les Eglises apostoliques**, les communautés pauliniennes, pratiquent un partage des responsabilités qui inclut des femmes... Voir épître aux Romains, 16, 3 et svt.

-Mais en adoptant les « **codes domestiques** », l'Eglise s'adapte à la culture environnante, faite de soumission

unilatérale de la femme à son mari. C'était aussi la culture véhiculée par la Bible. « *La subordination des femmes aux hommes est historiquement l'argument majeur pour les exclure de l'ordination* ». De plus, les nécessités missionnaires entraînent l'exclusion des femmes du ministère de la parole et du gouvernement, en raison des risques et des difficultés des déplacements à l'époque...

Mais la culture change, et l'anthropologie chrétienne aussi (cf plus haut, §1). La différenciation du rôle des sexes, due aux conditions socio-culturelles des sociétés androcentriques, est une situation historique contingente ; on ne peut en déduire un modèle divin immuable qu'il faudrait imposer à des situations différentes. Par nature et par vocation les femmes ne sont donc pas exclues a priori des charges pastorales.

Ces charges impliquent-elles un exercice qui exige un détenteur masculin ? Nous sommes convaincus que non. Voici pourquoi :

Trois exigences symboliques sont liées au détenteur de la charge pastorale : il doit représenter le Christ comme époux de l'Eglise, comme pasteur et comme tête.

L'évêque, **comme époux** de l'Eglise, est situé non pas dans le domaine des phantasmes mais dans celui d'une valeur morale, faite de **fidélité** et de **dévouement**. Cette valeur peut se trouver aussi bien chez des chrétiennes.

Comme chef et pasteur de l'Eglise, une femme, parce que femme, serait-elle dans l'incapacité de **présider** à l'Eglise de Dieu ? En Occident, c'est devenu une évidence commune que des femmes peuvent s'acquitter aussi bien que les hommes des fonctions de représentation et d'autorité sociales. (En France la parité est même devenue une obligation sur les listes électorales). Ces mêmes femmes pourraient donc plausiblement représenter la foi de l'Eglise et sa communion tout aussi bien que les hommes, à condition d'être ordonnées pour agir *in persona Christi*.

« **In persona Christi** ». Cette expression joue un rôle clé dans le débat. **Pour agir in persona Christi**, le prêtre n'a pas besoin d'être identifié à sa masculinité. Dans l'eucharistie, il n'agit pas de façon immédiate ; **il lui faut être « in persona Ecclesiae », donc être ordonné et exercer la charge de représenter la foi et la communion** de l'Eglise. Une chrétienne peut très bien le faire, si elle est appelée et ordonnée à cet effet. Une telle action ne serait pas une innovation. En effet, tout ministre des sacrements agit *in persona Christi* ; or, dans le sacrement du mariage, la femme et l'homme, en tant qu'époux, sont réellement ministres du sacrement.

En conclusion, la non-ordination des femmes est un fait historique, ce n'est pas une Tradition au sens fort.

L'Eglise pourrait-elle changer ? Oui ! En bien d'autres domaines des raisonnements impressionnants ont également empêché de faire ce qu'on n'avait jamais fait et pourtant on a changé : la répétition du sacrement de pénitence, la détermination de la matière et de la forme du sacrement de l'ordre, la sacramentalité de l'épiscopat...

En attendant : le ministère de la communion ne doit pas exacerber les divisions... Une chose est certaine, favoriser la reconnaissance mutuelle entre hommes et femmes, favoriser le partenariat, éduquer, élaborer des images guides constructrices doit être aujourd'hui la tâche de l'Eglise.

Vous avez dit « nouveauté » ?

Ce qui est dit dans la réflexion « **Le peuple saint est organisé** » étonnera peut-être des personnes qui n'ont pas eu l'occasion d'être informées sur le sujet. En fait, **ces propos n'ont rien de nouveau**; ils sont l'écho de théologiens et exégètes patentés, ainsi que de nombreux chrétiens engagés dans des groupes de réflexion sur Vatican II.

Surtout, ils expriment la conviction d'une grande majorité de membres de synodes diocésains dans les années 1970-95. Un seul exemple, le Synode d'Evry en 1988-90, auquel j'ai participé en tant que délégué des équipes animatrices de mon secteur pastoral.

Documents du synode d'Evry (Essonne) 1988-1990

La première assemblée synodale eut lieu les 11 et 12 juin 1988 à Evry (salle de l'Agora). Les actes de cette assemblée sont présentés dans un cahier de 66 pages.

Parmi les documents importants sur la liturgie et les ministères, notons les interventions des **experts invités**. Sur la question de **la célébration du dimanche**, la conférence du père **Philippe Béguerie**, alors curé de St Séverin à Paris (10 pages dans le cahier).

Sur « **ministère et peuple de Dieu** », la conférence du P. **Hervé Legrand**, alors professeur à l'Institut catholique de Paris et directeur des thèses de doctorat en théologie (13 pages dans le cahier). Une compétence reconnue à l'échelle internationale.

Le cahier comporte aussi les « **Textes des interventions que le manque de temps n'a pas permis d'entendre en assemblée** ». Parmi ces textes, mon intervention écrite (4 pages et demie).

22 ans avant la réflexion « **Le peuple saint est organisé** », on trouve exprimé tout l'essentiel sur le ministère presbytéral et le renouveau des communautés. J'ai pris la peine de dactylographier intégralement ce qui fut dit par Hervé Legrand et moi-même en cette année 1988. Ceci, principalement à l'adresse des personnes pour qui la réflexion de 2010 fait encore figure de (trop grande !) nouveauté.

=====

Intervention du **père Hervé LEGRAND** (dominicain expert au synode) 11 juin 1988

MINISTERE ET PEUPLE DE DIEU

Vous m'avez demandé de vous parler de la relation entre ministères et peuple de Dieu. Mon souci premier sera de vous être utile dans le cheminement que vous entreprenez. Au risque d'être schématique, je donnerai donc la priorité à la clarté :

J'organiserai mon propos autour de quatre propositions principales qui pourraient peut-être servir de critères pour

vos réflexions et pour votre action. Mais vous en jugerez vous-mêmes.

I

Un premier critère : le point de départ de la réflexion doit être le contenu du ministère.

S'agissant des ministères, **le premier critère**, pour la réflexion comme pour l'action, **doit être l'annonce de l'Évangile et la construction de l'Église**, et non pas la personne des ministres.

Dans le grand public, comme on le note dans votre dossier, la question du ministère est avant tout celle de la personne des prêtres. Leur nombre diminue, et malgré l'augmentation éventuelle du chiffre des ordinations, il continuera de baisser au cours des prochaines années. On se demande donc avant tout : par qui les remplacer ? A titre d'exemples, on se pose les questions de ce genre-ci que vous avez souvent entendues : puisqu'on attire trop peu de jeunes,

-ne pourrait-on pas choisir les prêtres parmi les **chrétiens mariés**, comme chez les protestants ? Ou au moins permettre aux futurs prêtres de se marier avant l'ordination, comme chez les orthodoxes ? Leur permettre aussi d'exercer **un métier**, par exemple à mi-temps ? Et si cela était impossible, pourquoi ne pas ordonner **des femmes**, diront les plus audacieux, qu'on pourrait choisir parmi les religieuses que leur célibat et leur consécration à Dieu désignent pour cela ?

-Si aucune des solutions n'était acceptable, on devrait se résigner à faire appel à des laïcs. A condition de bien les choisir et qu'ils soient disponibles d'une partie de leur temps, ils pourraient aider les jeunes (et les moins jeunes) prêtres surchargés.

On le voit, quand le grand public réagit à la question des ministères, on trouve au tout premier rang des préoccupations relatives aux personnes : mariage, célibat, profession, vie religieuse. Pourtant, à la réflexion, toutes ces questions sont secondes. Pour de vrais chrétiens, en effet, **ce qui doit être premier c'est l'annonce de l'Évangile et la construction de l'Église**. C'est d'ailleurs tout un, comme nous allons le voir.

Tout vrai chrétien sait, en effet, que c'est la tâche qui doit commander aux serviteurs et qu'il n'appartient pas aux serviteurs de mesurer la tâche : **c'est la tâche qu'on doit mettre au point de départ de la réflexion**.

Si l'on creuse cette tâche, on peut la décrire comme annonce de l'Évangile, communion avec des frères et avec Dieu.

1) Annoncer

Le commandement du Seigneur à tous les chrétiens est clair, il s'agit d'abord d'annoncer l'Évangile : « *Vous serez mes témoins jusqu'aux extrémités de la terre* » (Ac. 1,8) et « *Allez, de toutes les nations faites des disciples* » (Mt 28,19). N'est-ce pas le tout premier critère de toute réflexion sur le ministère de l'Église ? De toute décision pratique à ce sujet ?

2. Témoigner au procès de Jésus

Annoncer l'Évangile, ce n'est pas seulement parler, c'est aussi être témoin. A ce sujet n'a-t-on pas trop oublié que c'est au

cours d'un procès que l'on produit des témoins ? Et de fait, par la comparution de Jésus devant Ponce-Pilate **un procès** s'est ouvert **entre Jésus et le monde, entre l'Esprit de Jésus et l'esprit du monde**. Ce procès ne peut pas être plaidé à huis-clos ; on ne peut le renvoyer sine-die ; cela arriverait si la vie chrétienne était réduite à la sphère privée de l'existence. Aussi est-ce à bon droit que vous reteniez pour votre synode les thèmes 5, 6, 7, 15, 20, 26. Si l'on s'arrête à ces sujets, on voit que l'Esprit de Jésus et l'esprit du monde divergent, voire se contredisent. Il faut effectivement que le procès en cours soit plaidé, et plaidé sur la place publique, dans la fidélité à l'Esprit que nous avons reçu de Jésus.

3. Etre des agents de réconciliation

Témoigner de l'Évangile, c'est encore le mettre en pratique d'une autre manière : en étant des agents de réconciliation autour de nous. Cela aussi découle du don de l'Esprit de Jésus. A la Pentecôte, selon les Actes des Apôtres, rappelez-vous, tous les peuples de la terre entendent la bonne nouvelle dans leur propre langue : « *Juifs, Mèdes, Parthes, Elamites, Arabes, Crétois et Romains* ». Dès la Pentecôte, la vocation et la tâche de l'Église sont ainsi décrites : elle doit parler toutes les langues, faire le contraire de ce que Babel, cette grande figure de notre culture, ne cesse de défaire. Aussi nous faut-il, en fidélité à la Pentecôte, travailler à la communication et à la réconciliation entre les personnes et les groupes humains, à commencer par les hommes et les femmes, que vous mentionnez au numéro 22, les jeunes et les anciens (n.22), en poursuivant par les différents états de notre culture (n.26), les milieux ecclésiaux divergents (n.2), tout en travaillant aussi à la communication en vue de la mission (n.28).

4. Vivre en communion avec Dieu

Telle est la tâche : annoncer l'Évangile comme Parole, agir comme témoins au procès de Jésus et comme agents de réconciliation. Mais la Bonne Nouvelle, au service de laquelle nous sommes, n'est pas seulement parole et pratique, elle est aussi **communion avec Dieu et avec des frères chrétiens**.

Cela signifie qu'on ne peut dissocier l'annonce de l'Évangile et la construction de l'Église. En effet l'Évangile nous introduit, par grâce, à la communion avec Dieu et avec des frères chrétiens. L'Évangile n'est pas seulement un message moral, c'est **d'abord un message qui concerne Dieu et la vie avec Dieu** et avec des frères chrétiens : il s'agit d'une communion fondée dans le baptême et l'Eucharistie, se traduisant dans des rapports nouveaux, personnels et durables avec Dieu et avec les autres chrétiens.

Ainsi Parole, pratique et communion sont indissociables. On ne peut non plus dissocier la mission et la vie liturgique sans porter atteinte au contenu même de l'Évangile..

Conclusion

Le point de départ de la réflexion et celui de l'action doivent être situés dans la profondeur de l'Évangile et la complexité de son service.

Votre effort synodal doit être une redécouverte stimulante et un approfondissement de l'Évangile. Sinon vous passerez votre temps à des « réaménagements internes » comme on dit, à vous demander qui, et à quelle condition, pourra remplacer qui...

Mais votre réflexion et votre action doivent partir du plus profond de la signification de l'Évangile : car pour un ministère insignifiant, ne vous y trompez pas, on ne trouvera que des ministres insignifiants. La première clé de la question des ministères se trouve dans la vigueur missionnaire, dans la force de l'Esprit de Jésus parmi nous pour être témoins à un procès, dans la passion à venir à bout de Babel, dans notre sens de Dieu qui permettra de pressentir ce que peut signifier notre communion avec Dieu, comme personnes et comme communautés.

II

Un deuxième critère :

Tous les chrétiens sont **responsables solidairement** de l'annonce de l'Évangile et de la construction de l'Église.

La perspective que je viens d'énoncer est une redécouverte des dernières décennies, surtout à la suite de Vatican II. A la fin du siècle dernier et au début de celui-ci, on ne voyait pas toujours les choses ainsi, comme en témoigne la citation suivante du pape Léon XIII :

« Dans l'Église, par la volonté manifeste de son divin fondateur, on distingue de la façon la plus absolue deux parties, l'enseignée et l'enseignante, le troupeau et les pasteurs. »

On n'en est plus là maintenant dans ce diocèse, et dans bien d'autres ; on tient synode pour faire route ensemble. Le dernier Concile a particulièrement contribué à la redécouverte de la responsabilité de tous, même si elle est différenciée :

-ainsi l'ordre définitif des ch.II et III de la Constitution sur l'Église a-t-il été adopté à dessein pour situer **la hiérarchie, non plus avant le peuple de Dieu, mais en son sein**.

-surtout : **le Concile a systématiquement revalorisé les laïcs**. A six reprises, la constitution sur l'Église (10, 11, 12, 34, 35, 36) redit qu'ils participent à la triple charge royale, sacerdotale et prophétique du Christ. On revalorise ainsi le baptême dont on dit qu'il confère une égale dignité à tous les chrétiens : « *Il règne entre tous une égale dignité car les différences mêmes que le Seigneur a mises entre les ministres sacrés et le reste des fidèles se trouvent liées par une communauté de rapports.* » (Constitution de l'Église N.32).

La revalorisation du baptême, et donc des laïcs, est d'autant plus réelle qu'est soulignée la **diversité de leurs charismes** (Église : 4, 7, 12, 13) ; et que les laïcs sont appelés à des ministères (Église : 18, 333 ; laïcs 10, 223 ; Mission 15). Enfin tout cela reçoit un commencement de traduction institutionnelle par l'instauration de **conseils pastoraux** (évêques, 27), de conseils de laïcs (laïcs 26) et par le fait que **les synodes**

diocésains prévus par le Concile comportent des membres laïcs qui peuvent être en majorité (code de Droit canonique 1983, canons 463, paragraphe 2) et qui discutent librement des questions posées (canon 465).

Cet enseignement et ces décisions sont dans la droite ligne du Nouveau Testament :

Tous y paraissent responsables solidairement :

Pierre et Paul enseignent, de façon convergente, que l'ensemble des chrétiens, **chacun** selon la grâce reçue, est **responsable de la construction de l'Eglise**. Pour Paul il y a « diversité de ministères » (1 Co 12,5), « à chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun » (1 Co 12,7) ; il écrit : « **C'est lui qui a donné les uns comme apôtres, d'autres comme prophètes ou encore évangélistes, ou bien pasteurs et docteurs, organisant ainsi les saints pour l'oeuvre du ministère, en vue de la construction du corps du Christ** » (Ep 4, 11-12). Pierre, lui, exhorte : « *Selon le charisme reçu, mettez-vous chacun au service les uns des autres comme de bons intendants d'une multiple grâce de Dieu* » (1 Pi 4, 10).

Pour l'ensemble du NT, cette responsabilité dans la construction de l'Eglise repose solidairement sur tous les chrétiens. Paul, par exemple, les invite à **faire preuve d'esprit critique à l'égard de leurs ministres** (1 Co 10, 15) : « *Je vous parle comme à des personnes raisonnables, jugez vous-mêmes de ce que je dis* » ; au chapitre 14, v. 16-20, il fait appel à leur intelligence. Pour Jean et Paul il leur appartient d'éprouver les esprits (1 Jn 4,1 « *Eprouvez les esprits pour voir s'ils viennent de Dieu* » et 1Th 5, 19-21 « *N'éteignez pas l'esprit... Vérifiez tout...* ») : texte appliqué préférentiellement aux évêques aujourd'hui (mais adressé à la communauté) et aussi de rejeter la fausse doctrine (Ap. 2,2 ; Col 2,8)

... Selon la diversité de leurs ministères...

Les ministères sont des services (diaconie représente un troisième synonyme), relativement circonscrits (« aux uns ceci, aux autres cela ») et relativement durables (comme le suggèrent les termes **organisation, intendance, service**), aussi divers que les besoins de la présence de l'Eglise à l'ensemble de la réalité humaine, comme l'analyse des termes permet de la vérifier : dons de guérir, de partager les biens, de consoler, d'enseigner, d'évangéliser, de présider, etc... (cf Rm 12, 4-8 ; 1 Co 12, 28-31 ; Ep 4, 11).

... Dans l'unité d'un même corps...

Chaque ministère a pour fondement un charisme, y compris le ministère ordonné (2 Tm 1,6). L'ordre dans l'Eglise repose ainsi sur le Saint-Esprit (1 Co 14, 33) et l'image directrice décisive est celle **d'un corps unique doté d'une foule de membres divers** collaborant au bien de l'ensemble (1 Co 12, 14 sv.).

Conclusion : développer la responsabilité du plus grand nombre dans la concertation.

1.-La première conséquence théorique et pratique qui découle de ces perspectives est qu'il ne saurait y avoir de concurrence entre diversité des services et des ministères nécessaires au service de l'annonce de l'Evangile et de la construction de l'Eglise.

Un adage pourrait ici créer un climat fructueux pour chacun et pour tous : considérer que « ***l'ensemble des dons du St Esprit ne se trouve que dans l'ensemble de l'Eglise*** ».

2.- Une deuxième conséquence plus positive peut être tirée : il y a désordre dans l'Eglise lorsqu'on considère, a priori, certains chrétiens comme passifs ou lorsque quelques uns prétendent monopoliser les responsabilités. L'ordre dans l'Eglise demande au contraire que chacun prenne ses responsabilités, ne se considère jamais comme le seul responsable ou responsable seulement devant Dieu.

3.- Une troisième conséquence en découle : il est judicieux que **l'autorité s'exerce selon des structures de concertation, de conseils, de synodalité**.

Ces structures n'effacent pas, loin de là, la responsabilité personnelle. Ainsi, pour prendre l'exemple du synode que vous commencez à vivre, votre évêque y a une autorité qui s'exerce à la fois de façon personnelle (il est techniquement le seul législateur au sein du synode), de façon collégiale (il prendra ses décisions en accord avec les autres évêques et le pape), et avec tous (selon le droit canonique la discussion doit être entièrement libre sur tous les sujets retenus par un synode).

Terminons par une remarque de méthode : si l'on accepte le bien fondé et la richesse de cette manière de prendre des décisions, ne faut-il pas en même temps en mesurer le prix et le payer ? Dans le cadre d'un synode cela signifie une nécessaire organisation, des procédures, une bureaucratie (beaucoup de papier !), une large diffusion de l'information. Qui veut la fin doit aussi vouloir les moyens.

III

Un troisième critère :

Donner la préférence à l'articulation « ministères et construction de l'Eglise » plutôt qu'au « sacerdoce-laïcat ».

Ce développement sera un peu théorique, mais il peut avoir quelque utilité pratique. Le couple sacerdoce-laïcat a longtemps été bénéfique pour le renouveau de la vie de l'Eglise, en particulier entre les deux guerres et juste après. Mais si on le compare aux perspectives ouvertes par l'articulation ministères et construction de l'Eglise, il se révèle insatisfaisant si l'on se réfère au Nouveau Testament, à l'équilibre de la théologie et de l'ecclésiologie.

1.- La bipartition sacerdoce-laïcat est inconnue du Nouveau Testament.

a.- Le Christ est le seul vrai prêtre.

Selon l'Ecriture, le sacerdoce est l'apanage exclusif du Christ : une fois pour toutes il a offert l'unique sacrifice dont il a été lui-même le grand-prêtre ; thème nettement développé dans l'Epître aux Hébreux et seulement là. Dès lors, le Christ est

l'unique médiateur entre Dieu et les hommes (1 Tim 2, 5-6) et il met fin à tout sacerdoce.

b.- Le peuple de Dieu est sacerdotal.

Si le peuple de Dieu tout entier est appelé (rarement également) sacerdotal (1 P 2, 9-10 ; Ap 1, 6 ; 5,10, 20,6), ce n'est pas par participation au sacerdoce du Christ, ni parce que chacun sera prêtre mais (citation implicite de Ex 19,6 et Is 61,6) **parce que en tant que peuple il mène dans le monde une existence de témoin de Dieu, parce qu'il vit dans la justice et la sainteté.** Tel est le sacrifice qui le fait appeler sacerdotal. Il est sacerdotal encore parce que, dans le Christ, il a un accès direct à Dieu.

On notera par ailleurs que **le Nouveau Testament situe les différents ministères** non pas dans la ligne du sacerdoce (offrande d'un sacrifice) mais **dans la ligne de la construction de l'Eglise** qui se fait sur le fondement des différents dons de l'Esprit.

Bref, comme on l'a vu en exposant le deuxième critère, le Nouveau Testament met en avant la ligne du ministère et de la construction de l'Eglise.

2.- La bipartition a aussi des inconvénients théologiques.

a.- l'expression « sacerdoce » pour désigner les prêtres chrétiens obscurcit le fait qu'ils ne peuvent qu'exercer un ministère au bénéfice de l'unique sacerdoce du Christ.

b.- Juxtaposée à laïc, l'expression peut laisser supposer que les chrétiens non-ordonnés n'ont pas accès direct à Dieu ou qu'ils ne seraient pas en mesure, dans des cas particuliers et des circonstances exceptionnelles, d'exercer pleinement le sacerdoce du Christ ministériellement, ce qui est pourtant une réalité pleinement catholique : selon la tradition latine **les époux sont les ministres du sacrement du mariage**, le baptême peut avoir un laïc pour ministre ; il en a été de même pour la pénitence et le sacrement des malades pendant des siècles.

3.- La bipartition ne favorise pas l'équilibre de la vie de l'Eglise.

Lorsqu'on a recours massivement à cette bipartition, on risque de définir les clercs par l'Eglise tandis que les laïcs sont définis par le monde. Mais tout le monde perd dans cette répartition simpliste où l'Eglise se scinde en deux groupes qui se font face plus qu'ils ne disent « nous » ensemble. **En réalité c'est toute l'Eglise (baptisés, ordonnés, religieux-ses) qui est dans le monde, de même que tous les baptisés sont responsables de la vie de l'Eglise .**

Conclusion : Les bénéfices de l'articulation ministères/construction de l'Eglise.

1.- **La diversité** des ministères est franchement reconnue et favorisée.

L'usage préférentiel du couple sacerdoce-laïc ne laisse place qu'à **deux vocations** : rien n'existe entre l'ordination

et le laïc consacré à la construction de l'Eglise dans la société, chacun se sent concerné selon ses capacités et l'appel qui peut lui être adressé, et se demandera quel service ou ministère accepter.

2.- On facilite le **dialogue œcuménique.**

Le vocabulaire sacerdotal catholique appliqué aux prêtres donne l'impression aux Réformés d'un oubli de l'unique sacerdoce du Christ et du lien nécessaire du ministère au service de la communauté. La plupart des théologiens catholiques pensent qu'il n'y aurait que des avantages à parler comme l'Écriture, et pas d'inconvénients.

IV

Quatrième critère :

L'originalité des ministères de pasteurs ne se comprend qu'articulée à la responsabilité de tous.

Il est impossible en quelques phrases d'expliquer ce que sont les ministères de prêtre et d'évêque. Je proposerai ici **cinq idées** qui permettront de cerner l'essentiel avant de mettre à nouveau cette responsabilité de quelques uns en rapport avec celle de tous.

1.- Le ministère de prêtre et d'évêque est **un don de l'Esprit conférant une charge** pour guider l'Eglise.

De toutes les formules proposées par les théologiens, celle de **charisme de l'Esprit pour guider l'Eglise est la plus fondamentale**, et aussi la plus traditionnelle, pour décrire le ministère ordonné. On évite ainsi l'opposition charisme-fonction qui ne peut se réclamer de l'histoire et qui conduirait à des développements désintégrant (opposition base-hiérarchie) et l'on intègre la dimension ecclésiale centrale au ministère ordonné « pour la construction du corps du Christ ».

2.- Un ministère de **lien avec l'Eglise entière.**

Les institutions **liturgiques et canoniques** qui entourent l'ordination dans l'Eglise ancienne mettent bien en valeur cette dimension du ministère : toujours **inséré dans l'Eglise locale** (prohibition des ordinations absolues sous peine de nullité selon Chalcédoine canon 6 ; élection ou réception obligatoire par les chrétiens), **l'évêque est pourtant toujours ordonné avec le concours obligatoire des chefs des Eglises voisines** (Nicée, c.4), ce qui en fait le lien (dans les deux sens) de son Eglise avec l'Eglise entière, c'est-à-dire avec l'Eglise apostolique de partout et de toujours. Cela représente un témoignage pour l'Eglise et une tâche pour le ministre.

3.- Une responsabilité de **quelques uns au service** de la responsabilité **de tous** dans la construction de l'Eglise.

On se bornera à un seul exemple, celui du ministère apostolique au service de la foi apostolique de tous. Tous les chrétiens sont responsables de l'apostolicité de la foi : ils doivent demeurer dans la foi des apôtres (orthodoxie) et avoir le souci qu'elle soit prêchée à tous (mission), mais du fait de

leur ministère de lien, il revient aux ministres ordonnés la fonction

1. d'exprimer officiellement la confession de foi de l'Eglise et de veiller sur elle ;
2. de stimuler la responsabilité des chrétiens à l'égard de la foi apostolique, chaque fois qu'ils l'oublieraient. Le même raisonnement peut et doit être poursuivi pour l'unité, la sainteté, la catholicité.

4.- Une présidence, en vis-à-vis fraternel, qui permet à l'Eglise d'être elle-même et de faire l'expérience du ministère du Christ.

Ce vis-à-vis est nécessaire :

-pour permettre à l'**Eglise**, peuple que Dieu convoque, de s'expérimenter comme **convoquée** et pas seulement se rassemblant à la manière d'un club.

-lui permettre de faire l'expérience de son envoi. Elle n'est pas seulement convoquée, elle est également **envoyée**, ce que symbolise, au sens fort, le ministère ordonné dont l'envoi remonte aux apôtres eux-mêmes.

-enfin dans ce ministère au bénéfice du peuple de Dieu, celui-ci expérimente la **présence sacramentelle du ministère du Christ** (« *qui vous écoute, m'écoute* » ; *ce que vous délierez sera délié* »). **La représentation du Christ n'est toutefois pas immédiate**, on ne saurait représenter le Christ qu'à condition de représenter la foi et la communion de l'Eglise.

5.- Un ministère toujours collégial.

Un évêque n'est **jamais évêque tout seul**, il l'est dans la communion des autres évêques ; un prêtre n'est **jamais prêtre seul**, il l'est dans la communion de son évêque et des autres prêtres. Ce constat est aussi important pour les ministres qui craindraient l'isolement que pour les fidèles qui savent que leur référence globale ne saurait être une seule personne, mais le corps des pasteurs.

Conclusion : l'articulation entre tous et quelques-uns.

1.- Originalité du ministère de quelques-uns (ordonnés)

Ce qui a été exprimé plus haut montre l'originalité du ministère ordonné qui revient à quelques-uns : elle est telle qu'on ne saurait suppléer à ce ministère, ni même y participer au sens précis du terme.

Pas de suppléance du ministère presbytéral. Des laïcs exercent actuellement bien des activités habituellement du ressort des prêtres, à cause du petit nombre de ces derniers. Mais il ne serait pas exact de parler de suppléance dans ce cas. En effet, ce ne serait pas juste.

-s'agissant des ministères ordonnés, car si le ministère presbytéral est ce qu'il est, **on ne peut compenser un manque de prêtres que par des ordinations de prêtres.**

-s'agissant des ministres laïcs, car ils apparaîtraient précisément comme des suppléants, des bouche-trous,

alors que leur vocation et leur identité doit se définir à partir d'eux-mêmes et non par rapport aux prêtres.

Pas de participation, au sens strict, **au ministère des prêtres**. Le canon 517, paragraphe 2 prévoit que si l'évêque peut « confier... à une communauté de personnes une participation à l'exercice de la charge pastorale d'une paroisse, il instituera un prêtre qui, muni des pouvoirs et facultés du curé, sera le modérateur de la charge pastorale ». Voilà qui est clair et qui permet aux laïcs en responsabilités de ce type de s'identifier à partir de leur baptême, de leur confirmation, de leur participation à l'Eucharistie et à partir du contenu de leur tâche, et non pas de leur participation au ministère presbytéral.

En revanche, si on spécifiait ces laïcs par leur participation à la tâche pastorale d'ensemble qui revient aux prêtres en vertu de leur responsabilité de présidence, on les mettrait dans la perplexité –précisément parce qu'ils ont un curé (cf le canon cité). Symétriquement on créerait des difficultés chez les prêtres.

2.- Précisions sur les responsabilités de quelques uns (non-ordonnés)

-Services chrétiens.

Un grand nombre de tâches qui contribuent à l'annonce de l'Evangile et à la construction de l'Eglise sont appelées, non pas ministères, mais services chrétiens, parce qu'ils n'ont besoin d'aucune désignation particulière ni de reconnaissance formelle.

-Ministères laïcs

On appellera **ministères** et non plus services chrétiens, **des fonctions importantes, exercées au nom de l'Eglise et pour un besoin ecclésial permanent.** La différence avec le service est donc la représentativité de l'Eglise de la part du ministre et un engagement de l'Eglise à l'égard de la personne exerçant le ministère.

On distingue **les ministères institués** : ce sont les ministères de lecteur (serviteur de la Parole) et d'acolyte (serviteur de l'Eucharistie) que l'on peut confier à des laïcs par une institution prévue au rituel : d'où leur nom. Trois remarques au sujet de ces ministères, peu répandus, rendus possibles par Ministeria quaedam (1972) :

-ils concernent des laïcs comme tels, mais sont à vie en principe,
-ils ne sont pas accessibles aux femmes,
-les conférences épiscopales pourraient en créer d'autres, après agrément de Rome. Mais cette procédure ne semble pas avoir été utilisée.

On distingue par ailleurs **les ministères reconnus ou confiés** : ceux-ci se sont multipliés essentiellement à cause de **leur souplesse**

-dans la forme juridique : profession (ex. théologien/ne des pays germaniques) ou bénévolat,

-dans la forme canonique : mission canonique, reconnaissance de fait, etc...

-dans la durée de l'objectif.

-Ils peuvent s'exercer personnellement mais **souvent en équipe**.

3.- La responsabilité de tous et ses expressions.

La responsabilité de tous peut s'exprimer particulièrement sous forme de synodes et de conseils.

-**Les synodes** sont des lieux où les chrétiens (au moins par leurs représentants) peuvent prendre la parole sur la vie de l'Eglise locale et participer à l'élaboration des décisions qui l'engagent. Dans des instances de ce genre, les chrétiens peuvent **réfléchir aux cheminements diversifiés** de l'Evangile dans la culture d'aujourd'hui ; ils peuvent aussi **négoier la participation** que chacun ou chaque groupe peut y apporter et à la contribution qui peut être la sienne à la vie commune.

-**Les conseils de pastorale.** Ne conviendrait-il pas de favoriser les **prises de décision** surtout à l'échelle où elles sont mises en œuvre ? A cet égard la participation à un conseil local d'un membre important du diocèse (vicaire épiscopal, vicaire général, évêque) peut non seulement permettre d'élargir la problématique du conseil par l'information et l'expérience plus vastes qui y sont ainsi introduites, mais aussi **permettre au conseil d'être l'auteur des décisions** qu'il aura lui-même la charge d'appliquer et d'évaluer. La participation du « sommet » aux décisions de la « base » est une des formes les plus fructueuses de participation.

-Expressions plus quotidiennes.

Il y a des expressions plus quotidiennes de la responsabilité de tous. Ainsi, dans cette ligne, les prêtres, sans cesser d'enseigner, sont-ils encouragés à apprendre ; sans cesser de gouverner pourront-ils de plus en plus **décider avec les fidèles** ; sans cesser de présider la liturgie, ils n'en seront plus les seuls animateurs. La clé de cette évolution se trouve aussi chez les laïcs ; leur formation et leur acquisition de compétences sont essentielles. Dans cet apprentissage, tous sont **soutenus par la vie liturgique : toutes les prières sont sur le mode du nous**, nous qui signifie non un pluriel de majesté du prêtre, mais **le nous de tous les chrétiens**. Le prêtre salue les fidèles en leur disant : « *Le Seigneur soit avec vous* » et les fidèles lui répondent « *et avec votre Esprit* », ce qui signifie à tous que l'ensemble des dons du Saint Esprit ne se trouve que dans l'ensemble de l'Eglise et que tous ont à y vivre en communion.

En guise de conclusion générale

Quelques réflexions en vue de l'action.

Un synode est une large opération de prise de conscience et d'information, mais il a aussi l'action en vue. A ce sujet, il est bon de nous rappeler que **le Saint Esprit ne nous dispense d'aucune des lois générales de l'action. Les sociétés**, nous le savons, ne **se réforment** ni par discours ni par décrets, mais essentiellement **par des**

apprentissages. Il en va de même dans l'Eglise, où l'on gagnerait à réhabiliter des pratiques d'apprentissage. Mais avant cela même il convient d'écouter et d'analyser : ce sera la première des quelques propositions qui nous serviront de conclusion.

1.-Ecouter et analyser

Nous venons en synode avec des attentes et des propositions. Les autres membres du synode aussi. La première démarche est donc celle de l'écoute et de l'analyse afin de nous centrer sur nos différents partenaires, dans l'Eglise, chez les chrétiens non pratiquants, dans la société.

2.- Innover dans l'Eglise est un apprentissage collectif.

S'agissant des ministères dans le peuple de Dieu, qu'il s'agisse de la formation de laïcs aux responsabilités, de l'appel de diacres, de ministères spécialisés, de mise sur pied de conseils, théologiques et institutionnels, qui impliquent une grande diversité de groupes et de partenaires. Ce sera un véritable apprentissage collectif dans lequel on trouvera normalement joie et stimulation.

3.- Dans l'Eglise comme ailleurs, les innovations, même légitimes et nécessaires, se heurtent à la résistance d'une partie au moins des personnes concernées.

Pour réussir une innovation, il convient probablement d'en **banaliser** la portée au lieu d'en claironner la nouveauté. **Montrer qu'on l'a déjà fait dans le passé** et ailleurs. De même convient-il de **l'institutionnaliser** : pensons à une innovation réussie comme celle des 220.000 personnes engagées dans la catéchèse. Jamais ces personnes ne se seraient qualifiées et formées au point de pouvoir parler avec une certaine autorité en ce domaine si elles ne s'étaient pas trouvées en position institutionnelle de pouvoir et de devoir le faire. De même convient-il de **compter avec le temps** : tout n'est pas possible tout de suite. Une dernière requête de l'innovation réussie est de conjuguer **une diversité de modèles** : il ne convient pas de mettre tous ses œufs dans le même panier comme on dit banalement.

4.- Bien mesurer l'importance de ce que nous faisons dans notre pays, notre diocèse.

Depuis quelques années il se développe un **discours simultanément culpabilisant pour les Eglises d'Europe et idéalisant pour les Eglises du Tiers-Monde**. C'est ainsi que notre Eglise serait vieillissante, de plus en plus minoritaire tandis que la majorité des catholiques et l'avenir de l'Evangile se trouverait dans le Tiers-Monde.

Peut-on accepter une image de soi aussi dévalorisante ? En quoi peut-elle nous aider dans nos tâches ? Est-ce réaliste ? **Peut-on croire que les problèmes que nous n'aurons pas résolus ici le seront ailleurs ?** Mentionnons seulement le rapport entre foi et sciences...

Il convient donc que nous mesurions l'importance des défis qui sont les nôtres : **assurer l'inculturation de la foi dans une**

société hautement technique et scientifique, surinformée et démocratique, urbanisée et complexe, c'est être à la pointe d'un combat décisif pour l'ensemble de l'Eglise. Tout discours qui nous détournerait de cette tâche serait, intellectuellement et chrétiennement, irresponsable. Un tel avenir se joue aussi dans le diocèse de Corbeil !

5.- Compter sur la grâce.

Certes, il est capital d'analyser, de prévoir et d'innover. Mais les prévisions ont leurs limites : qui, en 1958, dans les derniers mois de Pie XII, aurait pu imaginer ce que serait, en 1968, dix ans plus tard, le visage de l'Eglise ?

Il convient de demeurer ouverts à l'action de l'Esprit Saint et à l'évolution du monde. Et de nous aider à discerner ensemble l'avenir pour faire chemin ensemble (c'est cela ce que signifie le mot synode) puisque comme nous le savons, et que, nous le saurons mieux encore par la pratique du synode, **l'ensemble des dons du Saint Esprit ne se trouve que dans l'ensemble de l'Eglise.**

Hervé Legrand, dominicain ;
Professeur à l'Institut catholique de Paris.

=====
Claude Bernard, *délégué des Equipes animatrices de la Vallée de la Juine - Juin 1988*

Dans l'Essonne et ailleurs, le nombre de prêtres diminue à une vitesse inquiétante, ce qui entraîne la multiplication des ADAP. Ces célébrations présentent des richesses incontestables : regroupement hebdomadaire de la communauté locale, ressourcement des animateurs, engagement de laïcs qui, jusque là, étaient restés du côté des chrétiens « consommateurs »...

Malgré tout cet apport, les ADAP ne peuvent être qu'une solution provisoire, en attendant le retour à la messe dominicale. Car **c'est bien l'eucharistie que Jésus a instituée, et non pas l'ADAP** : un sacrement qui n'est pas seulement « présence du Christ sous le signe du pain et du vin, mais d'abord un repas de fête, dans une assemblée de frères, un jour de la semaine bien particulier : le Jour du Seigneur.

Philippe Béguerie nous a rappelé comment les chrétiens, aux premiers siècles de l'Eglise, se sont fait tuer pour le « dominicus » ; sans cette eucharistie dominicale, « ils ne pouvaient pas vivre », c'était leur référence première et leur signe d'identification. Aujourd'hui encore, il reste dans nos communautés des chrétiens actifs et fervents pour qui l'eucharistie est un besoin vital : rien de plus normal ! En les baptisant jadis, l'Eglise leur a promis le « pain des forts » qui entretiendrait leur vie divine. **L'Eglise serait-elle vraiment une Mère si elle ne prenait pas les moyens de nourrir les enfants qu'elle a fait naître ?**

Malheureusement depuis quelques siècles, dans de très vastes régions du globe, et malgré les plus beaux discours sur les bienfaits de l'eucharistie, près de 50% des catholiques de rite romain sont privés du repas du Seigneur hebdomadaire, en raison de l'absence de prêtres pour présider l'eucharistie. Dans des villages très isolés en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud, la messe n'est célébrée que trois ou quatre fois par an. Cette famine et cette pénurie de prêtres ne semblent pas vraiment nous scandaliser ! Pourtant, nous avons médité les paroles du Christ : **« Je suis venu pour que les brebis aient la vie en abondance »** (Jn 10, 10) ; **« Si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez pas la vie en vous »** (Jn 6).

Cet état de fait s'explique en grande partie par la sacralisation progressive des ministres ordonnés, et par le changement de perspective par rapport à l'ecclésiologie des premiers siècles. A cette époque, nous dit le père Hervé Legrand, il allait de soi que la présidence de l'eucharistie fût confiée à ceux qui étaient désignés comme responsables de l'ensemble de la vie des chrétiens. Pour St Paul, la présidence des communautés ne dépendait pas du volontariat de quelques personnes généreuses. L'Apôtre parle « d'ORGANISATION » : **« Si je t'ai laissé en Crète, dit-il à Tite, c'est pour y achever l'organisation et pour établir dans chaque ville des presbytres »** (Tite, 1,5).

Rien ne prouve que ces responsables aient entendu un appel particulier dans l'intime de leur cœur, ou qu'ils aient reçu la « vocation » à suivre les conseils évangéliques de perfection, qui deviendront plus tard le propre de la vie monastique et religieuse. Il s'agissait avant tout d'une demande explicite faite par la communauté ou l'apôtre itinérant –aux « Anciens », c'est-à-dire aux gens mûrs et compétents, faisant preuve d'un certain nombre de qualités énoncées dans l'épître à Tite, 1,5...

Nos frères orthodoxes sont restés fidèles à cette ecclésiologie, et ils ne connaissent pas –ou très peu- les problèmes de « recrutement presbytéral ». Leurs Eglises représentent 25% des disciples du Christ ; chez eux, 95% des prêtres sont choisis parmi des gens mariés. Vatican II affirme que **« leur mérite est grand »** et il les exhorte à **« persévérer dans leur sainte vocation et dans le don total et généreux de leur vie au troupeau qui leur est confié »**. (Presb. O.N°16).

Qu'attendons-nous aujourd'hui pour ordonner à la présidence de l'eucharistie les personnes qui, dans les communautés chrétiennes, assument effectivement les principales fonctions inhérentes à la mission presbytérale : annoncer la Parole (= « Allez enseigner »), faire le lien et orienter (= « Pais mes brebis »), animer la prière et célébrer (= « Faites ceci en mémoire de moi »). Beaucoup parmi ces responsables ont déjà suivi –ou sont prêts à entreprendre- une formation théologique, catéchétique, liturgique, etc... Certaines communautés chrétiennes sont mûres pour effectuer un choix parmi eux et proposer ces candidats à leur évêque, en vue d'une ordination.

Pourquoi se crispent sur la seule formation exigée depuis le Concile de Trente et sur l'unique mode de vie (**le célibat**) imposé depuis 1139 par le 2^{ème} Concile du Latran ? Vatican II

reconnait que le célibat consacré est une « **CONVENANCE** » très louable, riche de sens eschatologique, mais « **il n'est pas exigé par la NATURE du sacerdoce** » (P.O N°16), c'est un « plus » au niveau de la qualité des ministres, mais si ce « plus » tue le NOMBRE des ministres et fait disparaître la fin qu'il doit servir, il doit céder la place (ou ne pas fermer la porte) à des moyens plus adaptés.

A certaines époques, ce clergé « consacré », de grande valeur, a été suffisamment nombreux dans nos pays occidentaux, et ce fut tant mieux ! N'oublions pas cependant quelques corollaires moins heureux : le cléricalisme, l'effacement du laïc...

Aujourd'hui encore, Dieu merci, des jeunes se préparent dans des séminaires et acquièrent une solide formation intellectuelle et spirituelle en vue des tâches ministérielles. Il faut les encourager et leur donner l'exemple de communautés vivantes où ils pourront s'épanouir. Pour leur bien, il faut souhaiter aussi que ces séminaires ne redeviennent pas des enclos où le discours théologique et ecclésiologique serait assez éloigné des réalités actuelles.

Même si le nombre de ces candidats est un peu en hausse, reconnaissons qu'il est **dramatiquement insuffisant** par rapport à l'urgence et à la dimension des besoins. Alors, pourquoi ne pas essayer le retour à une ecclésiologie qui a fait ses preuves ? Ce n'est pas de l'archéologie, mais un simple réflexe de sagesse humaine. Dans nos pays où le renouvellement presbytéral ne s'opère plus suffisamment tant qu'il reste lié au célibat et au volontariat, nous avons mieux à faire qu'à gémir sur « la perte des vocations ». Pourquoi nous, les adultes, ne remettrions-nous pas en cause les interdits religieux et le nouveau lévitique que nous avons rétablis au cours des siècles avec la meilleure bonne foi et la plus grande générosité ? Nous manquons de pain eucharistique ? Osons le dire : c'est par notre faute !

Je sais bien que le synode diocésain n'a pas le pouvoir de décision en cette matière. Ce n'est pas une raison pour nous taire sur cette urgence vitale. Je dirais même : Si nous évitons cette question, à quoi bon nous rassembler ? Il ne s'agit pas d'une simple question de « boutique interne » ou d'une banale attribution des pouvoirs. Il s'agit tout simplement de notre identité de chrétiens. Si nous sommes bien à l'aise dans notre peau, nous serons d'autant plus vrais et plus forts pour aborder les grandes questions sur le monde.

N'ayons donc pas peur de regarder en face les évidences : à force de nous habituer à l'anormal (des communautés sans prêtres) nous avons fini par le normaliser (en disant : mieux vaut qu'il en soit ainsi). Oui, osons voir les contradictions entre les principes et les faits au sein de notre Eglise. Les études statistiques sur la situation font apparaître des vides béants, sur lesquels nous n'avons pas le droit de fermer les yeux, à moins de nous comporter en adolescents irresponsables.

Avec les grands théologiens du Concile, nous répétons volontiers : « **L'Eucharistie fait l'Eglise et l'Eglise fait l'Eucharistie** ». Nous sommes loin d'en avoir tiré toutes les conséquences. Le père **Congar** écrivait en janvier 1982 : « **C'est vrai que les fidèles ont droit aux sacrements, qu'une communauté chrétienne a droit à l'eucharistie. Si ce droit ne peut être honoré en raison de dispositions canoniques rendant de fait impossible la présence des ministères, ces dispositions devront être changées** ». (Revue des sciences philosophiques et théologiques, janvier 1982)

Ayons « le courage de l'avenir » en définissant **un système de fonctionnement qui soit communautaire dans son principe même**. Demandons aux Conférences épiscopales d'intervenir auprès de Rome pour que les responsables d'une communauté chrétienne à taille humaine puissent présider l'eucharistie moyennant l'ordination appropriée.

On parle de « responsables » au pluriel, parce que, dans les communautés pauliniennes, il y avait des collègues de presbytres (voir la Bible de Jérusalem, Tite 1,5, note b). Si cette responsabilité presbytérale est partagée à plusieurs, la tâche sera moins lourde et ce sera bénéfique pour tous. (plusieurs fois j'ai entendu le père Joseph Gelineau s'exprimer en ce sens).

Cette solution nouvelle n'est **pas exclusive du système actuel**. Ceux qui continueront à choisir la grâce du célibat consacré en vue d'une entière disponibilité pour la mission presbytérale apporteront leur charisme propre, combien précieux ! Le **pluralisme** des situations sera **une richesse** comme il l'était au temps des Apôtres. Avait-on alors les yeux braqués sur « les inconvénients d'un clergé à deux vitesses », comme on l'entend dire maintenant parmi les objections soulevées ? Nulle situation n'est parfaite ; une Eglise d'hommes ne sera jamais une Eglise d'anges.

La mise en place de tels ministères soulèvera certainement bon nombre de problèmes canoniques, pratiques, financiers – un aspect qui fait sans doute peur et pousse à freiner !- Tant qu'il y a de la vie, les problèmes se multiplient. Mais l'immobilisme actuel est à lui seul un problème plus grave encore, qui pourrait bien trouver sa solution naturelle par l'arrêt de la Vie. Une évidence.

Préparons le terrain en favorisant l'éclosion de ministères en lien avec les activités exercées. Philippe Warnier écrit : « *La stratégie la seule possible aujourd'hui, vu les blocages romains, est de **travailler à l'édification de communautés vivantes, « démocratiques », en multipliant les ministères variés à leur service et pour le monde. Je pense d'ailleurs que c'est la stratégie implicite d'un certain nombre d'évêques, en France et ailleurs.*** »

Le p. Hervé Legrand nous a rappelé que, dans l'Eglise, « **ce sont les tâches qui ont la priorité**... **L'Eglise évolue par sa pratique et non par la théorie**. Dans l'Eglise primitive, quand le « service des tables » est devenu trop accaparant, les Apôtres ont choisi sept diacres comme Etienne. »

Aujourd'hui on ordonne des diacres en leur confiant des missions diverses, très proches des principaux aspects du ministère presbytéral. Leur existence a l'avantage de réhabituer les chrétiens avec des ministres ordonnés qui peuvent être en même temps des gens mariés. Dans un proche avenir, ne vaudrait-il pas mieux confier à ces responsables une mission presbytérale et conférer le diaconat à ceux qui exercent effectivement des tâches de solidarité, par exemple à des responsables du Secours catholique, du CCFD ou d'autres organismes d'entraide ?

La mise en place des différents ministères nous contraint à résoudre **un paradoxe quasi insoluble** :

-Il faut agir prudemment, par étapes, après mûre réflexion... Et le leitmotiv serait : **il est urgent d'attendre !**
- D'autre part le clergé vieillit au même rythme que les autres hommes –il n'a même pas le privilège des années supplémentaires accordées à la vie des femmes !- Les vingt années qui viennent, voire les dix, vont être capitales pour l'avenir... et le leitmotiv serait : **il est urgent d'agir VITE !** De fait, je trouve que l'on se console trop facilement en se disant que l'Eglise a les paroles de la vie éternelle... A quoi bon alors se presser ? Ne serions-nous pas tentés parfois par la politique de l'autruche ?

Essayons de voir comment la pastorale des vocations peut familiariser l'ensemble des fidèles avec cette idée nouvelle (et fort ancienne) sur les ministères. **Une information sereine sur l'histoire de l'Eglise et le poids des arguments théologiques permet de décrire bien des situations. Il faut montrer, entre autres, le caractère RELATIF de certains absolus** qu'on nous a enseignés – en toute bonne foi. Un postulat nécessaire : que les informateurs désignés aient le champ libre pour enseigner TOUTE la vérité, et non pas les seuls aspects qui vont dans le sens du statut quo actuel et des consignes venues d'en haut. Les organismes diocésains au service de la formation et de l'information (recyclage, journaux, radios, etc...) devraient être en première ligne pour tout ce qui touche à ce domaine.

La recherche des réponses possibles et la mise en place des nouveaux ministères sera la preuve d'un **œcuménisme en actes** et non pas seulement en paroles. Nos frères orthodoxes et protestants y verront un regard évangélique sur nos Eglises, qui favorisera un rapprochement solide, plus efficacement que des réunions périodiques où l'engagement est plutôt faible, sinon peut-être au plan affectif.

Nous serons également **missionnaires en actes** auprès des communautés lointaines plus affamées que nous, qui attendent avant tout le pain de notre RENOUVEAU pour oser bouger sans peur d'être discrédités.

Se battre pour cette question, l'aborder en priorité, c'est implicitement accueillir la plupart des autres questions soulevées au Synode diocésain : c'est également les recentrer par rapport à une lumière fondamentale.

Quand nous parlons d'eucharisties dominicales, il faut entendre :

-des messes vivantes, bien célébrées, en lien avec la vie (N°8 et 28 du cahier synodal)

-avec des jeunes qui y ont leur place et leur rôle (N°25)

-des messes où les chrétiens découvrent et confessent quel est leur Dieu (N°1) et qui est l'homme (N°19)

-réalisent l'Eglise une et diverse (N°2)

-trouvent leur élan missionnaire (N°3)

-manifestent l'importance et la diversité des ministères (N° 4, 11, 12) et le progrès à faire, notamment avec les femmes qui prennent des responsabilités croissantes (N°22)

-des messes qui soient le lieu où les enfants découvrent la prière et les grands textes de la Bible (N°9 et 17). Soulignons que la catéchèse actuelle, trop dissociée de la célébration dominicale, est amputée d'une valeur essentielle. Beaucoup de catéchistes pourraient en témoigner.

-des messes où nous (re)découvrons notre fraternité et notre solidarité avec les exclus et les plus démunis (N° 5, 6, 20).

Bien sûr, l'eucharistie n'est pas le seul sacrement, mais elle est au centre de la vie chrétienne. La question des ministères (N°4) doit permettre de l'aborder avec toute son importance et ses différentes richesses. Fasse l'Esprit de Dieu que ces vœux soient écoutés !

Un témoignage et un exemple d'Eglise de l'avenir

Suzanne Tunc, théologienne membre de « *Femmes et Hommes en Eglise* », vient d'écrire la vie de **Ludmila Javorova**, une femme tchèque au parcours pas banal. (1) L'écrivaine s'exprime avec la sagesse des « presbytres » mentionnés dans les *Actes des Apôtres*.

Née en 1932, Ludmila fait preuve d'une personnalité très riche. A la fois théologienne et profondément spirituelle, elle est appelée à des missions exceptionnelles sous la persécution communiste en Tchécoslovaquie entre les années 1960 et 90. Missions confiées par un évêque lui aussi exceptionnel, **Mgr Félix-Maria Davidek**, qui séjourna 14 ans dans les terribles geôles de la police tchèque.

Le charisme de cet évêque au sein du mouvement Koinotes (=koinonia, communion) a joué un grand rôle pour maintenir vivante une Eglise condamnée à la clandestinité dans des conditions épouvantables. Le récit de ces héros de la foi (qui sera publié prochainement, j'espère) a la force des textes similaires sur les témoins des premiers siècles .

Pour la survie de l'Eglise, et en accord secret avec Paul VI, Davidek a dû innover en ordonnant plusieurs hommes mariés. De sa propre initiative il a aussi ordonné Ludmila... Le livre en raconte les circonstances. Ludmila n'a jamais demandé pour elle l'accès au presbytérat.

Après la chute du mur de Berlin en 1989 et la libération des pays satellites, Rome demanda aux prêtres mariés ordonnés pour l'Eglise de rite romain de rejoindre l'Eglise de rite grec catholique (où il y a des prêtres mariés) ou bien de **se retirer** du ministère. Et à Ludmila, un délégué du St Siège signifia sans ménagement que son ordination était invalide. **Une véritable gifle pour celle et ceux qui avaient porté l'Eglise à bout de bras au moment des pires difficultés.**

Dans ce contexte, comment ne pas apprécier à sa juste valeur l'autre lecture des événements faite par le président Václav Havel. Son analyse rejoint l'authentique Tradition et le *sensus fidei* cher à Vatican II, mais si loin parfois des bureaux institutionnels situés sur une autre planète...

Suzanne Tunc écrit, dans la conclusion de son récit :

La conclusion de Václav Havel

S'adressant au peuple tchèque pour le Nouvel An 1990, Václav Havel, qui venait d'être élu président de la Tchécoslovaquie, s'émerveillait de ce que, entraînés dans des bouleversements imprévus et terriblement complexes, **« tant de gens aient immédiatement compris ce qu'il fallait faire sans que personne parmi eux n'ait eu besoin d'aucun conseil ou d'instruction »**.

Cherchant à expliquer la parfaite adaptation de ces réactions populaires, il discernait à leur racine la présence de ce qu'il appelle **« les traditions de l'humanisme et de la démocratie... qui, après avoir sommeillé quelque part dans l'inconscient de nos nations, ont passé discrètement d'une génération à l'autre afin que chacun les découvre en soi au bon moment et les traduise en actes »**.

« traditions » qui témoignent d'un courant spirituel profond que des théologiens appellent l'authentique « Tradition »...

« L'Eglise, continuait Václav, ce grand corps social extraordinairement diversifié, porte en elle un principe de vitalité qui lui permet de coïncider avec l'extension même de l'humanité et d'accompagner le déroulement du temps. Pourtant à certaines périodes de l'histoire, ce dynamisme s'étouffe, écrasé qu'il est par le poids de structures, de règles, de rites, sclérosés et alourdis.

Mais voilà que, par un sursaut imprévisible dans sa forme – bien que depuis l'origine il n'ait jamais manqué de se produire – un réveil se manifeste, un printemps éclate, et l'on voit alors monter à nouveau dans cet arbre immense la sève évangélique que l'on

avait pu croire épuisée... A ces époques cruciales, les croyants, pris par une puissance spirituelle infaillible, comme l'est l'instinct dans l'ordre biologique, découvrent eux-mêmes sans avoir besoin de directives autoritaires comment interpréter les signes du temps et faire face à la situation absolument inédite où ils se trouvent engagés... »

Václav Havel pensait-il alors à l'Eglise souterraine de son pays qui avait su faire face aux difficultés de deux occupations hostiles (le nazisme d'abord, puis le communisme) et sauver ce qu'elle pouvait de la Foi chrétienne ? Connaissait-il Koinotes, Davidek et Ludmila ? C'est plus que possible. C'est probable.

Dans « *cette puissance spirituelle infaillible, comme l'est l'instinct biologique* », Václav Havel décrivait parfaitement le *sensus fidei*, qui demeure en veilleuse au fond de chaque croyant, et qui s'éveille quand les circonstances le permettent ou le nécessitent. Alors, il fait découvrir dans la Tradition elle-même les éléments qui permettent de répondre aux situations nouvelles. Et Václav Havel poursuivait :

« à chacun des instants où le témoignage de la Tradition a besoin d'être invoqué pour résoudre les crises de croissance que traverse la vie spirituelle de l'humanité chrétienne, la Tradition apporte à la conscience distincte des éléments jusqu'alors retenus dans les profondeurs de la foi et de la pratique... Tournée amoureusement vers le passé, elle va vers l'avenir où est sa conquête et sa lumière ».

Certes, Václav Havel ajoutait qu'**« il reviendra à ceux qui, dans l'Eglise, sont investis de la responsabilité pastorale de confirmer par la suite ce qui, dans ce foisonnement d'inventions et de créations, est en harmonie avec le mouvement constant de l'Esprit qui ne cesse de soutenir et de guider l'Eglise dans l'obscurité de son histoire »**.

Mais cette responsabilité ne doit pas s'exercer dans le retour à la conformité absolue au passé, sacralisant ce qui se faisait hier en croyant y discerner la Tradition, sans rechercher la véritable Tradition, trop souvent recouverte au cours des temps par des coutumes et des préjugés contraires à l'Evangile. Elle doit discerner « les traditions » venant du monde et des moeurs, et « la Tradition » véritable, celle qui vient de Dieu... et qui garde en elle l'image de l'humanité totale, femmes et hommes, en Christ.

(1) le titre proposé pour ce livre à paraître est :

**L'ORDINATION DE LUDMILA.
Folie... ou Acte de Prophète ?**

Résumé pour la conférence des baptisé/es de France

La lecture de votre texte sur les prêtres et l'avenir de nos communautés m'a bien intéressée. Ce serait bien si nous pouvions vous donner la parole sur notre site, si cela vous convenait, bien sûr. Qu'en pensez-vous ? Il faudrait résumer votre propos en environ 500 signes. Je pense que tout le début jusqu'au paragraphe « Il est bon de se souvenir » serait à prendre, puis vous résumez **Poitiers**, puis centrez sur la question du « **presbytre qui manque** », avec la levée des **2 objections** de Rouet résumées, puis vos **propositions en final**.

Est-ce jouable ? A bientôt, je serai contente de savoir ce que vous en pensez.

Bien à vous. Anne Soupa

« Le peuple saint est organisé pour que les tâches du ministère soient accomplies » (Ep.4, 7, 11-12)

Ce principe digne d'un professionnel du management, c'est St Paul qui l'affirme dès le 1^{er} siècle de notre ère. Il précise : peuple saint organisé avec « *les apôtres, les prophètes, les missionnaires, les pasteurs, les enseignants...* »

Ce réalisme pourrait étonner certains spirituels pour qui le mot « organisation » est suspect de fonctionnarisme. Côté vision spirituelle de l'Eglise, qui oserait en remonter à St Paul ? L'Apôtre termine sa phrase par ces mots : « ... **pour que se construise le Corps du Christ** ». Et qui sont les membres de ce Corps ? « *Chacun de nous a reçu le don de la grâce comme le Christ l'a partagée : « apôtres, prophètes, pasteurs... »* Le mot « prêtre » n'est même pas prononcé. Pour les premiers chrétiens, seul le Christ est grand-prêtre ; les « serviteurs » ou les « envoyés » du Christ Jésus ne veulent surtout pas être confondus avec les prêtres sacrificateurs chez le peuple juif et chez les païens.

Quelques siècles plus tard, le « pasteur » (évêque, prêtre) regroupera sous son seul chef toutes les autres fonctions. Ses pouvoirs seront conférés et signifiés par un rituel de consécration reprenant celui du grand-prêtre dans le premier Testament, avec les onctions d'huile sainte, les habits sacerdotaux : tunique, étole, coiffure, etc... (Lévitique 8). Et dans le pasteur on verra l'homme sacerdotalisé, le « prêtre » offrant le sacrifice du Christ. Plus tard encore, le célibat imposé (12^e siècle) et le statut clérical feront du prêtre un homme à part au sein du peuple de Dieu. Pour soutenir intellectuellement et spirituellement les personnes engagées dans cette voie, d'imposantes « raisons de vivre » seront développées notamment au XVII^e siècle avec l'Ecole française et les Sulpiciens. Le prêtre sera présenté comme un « autre Christ ».

« Le peuple saint est organisé pour que les tâches du ministère soient accomplies » (Ep.4,12)

St Paul, qui est un grand mystique (« *pour moi, vivre, c'est le Christ* »), est aussi un missionnaire au réalisme pastoral exemplaire. Dans le peuple des baptisés, il voit tout le monde à l'œuvre, en fonction des dons reçus : « **Chacun de nous a reçu sa part de la grâce divine, selon que le Christ a mesuré ses dons... Il a donné aux uns d'être apôtres, à d'autres d'être prophètes, ou encore évangélistes, ou bien pasteurs et docteurs, organisant ainsi les saints pour l'œuvre du ministère, en vue de la construction du Corps du Christ** » ((Ep.4, 7, 11-12, trad.BJ). La finalité est bien une réalité mystique, la croissance du Corps du Christ, qui se fait dans l'harmonie et le respect des membres divers. « Tous responsables » sera le titre d'un document de l'épiscopat français en 1973.

Paul ne prononce pas le mot « prêtre ». Pour les premiers chrétiens, seul le Christ est grand-prêtre ; les « serviteurs » ou les « apôtres = envoyés » du Christ Jésus ne veulent surtout pas être confondus avec les prêtres sacrificateurs chez le peuple juif et chez les païens. Quelques siècles plus tard, le « pasteur » (évêque, prêtre) regroupera sous son seul chef toutes les autres fonctions. Ses pouvoirs seront conférés et signifiés par un rituel de consécration reprenant celui du grand-prêtre dans le premier Testament, avec les onctions d'huile sainte, les habits sacerdotaux : tunique, étole, coiffure, etc... (Lévitique 8). Dans le pasteur on verra l'homme sacerdotalisé, le « prêtre » offrant le sacrifice du Christ.

Au XIII^e siècle, les scholastiques avec Thomas d'Aquin renforceront cette idée en expliquant que le prêtre reçoit le pouvoir d'être responsable d'une communauté locale parce qu'il a reçu au préalable le pouvoir eucharistique de consacrer le pain et le vin. Un virage à 180 degrés par rapport à la conception du pasteur dans les premiers siècles : le « presbytre » des Actes des Apôtres avait le pouvoir de présider la fraction du pain parce qu'il avait d'abord reçu la mission globale de présider à la foi et à la communion des chrétiens locaux.

Après la paix constantinienne, les communautés chrétiennes disposeront de biens, gérés par les prêtres locaux, mais parfois dilapidés sous forme d'héritages attribués illégalement aux enfants de ces prêtres. Le célibat sera alors conseillé pour éviter pareils abus. Dans certaines Eglises, notamment en Orient, les évêques seront choisis parmi les moines, des hommes vivant les conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Cette spiritualité marquera les prêtres issus du monachisme, et elle contribuera à une certaine coupure d'avec le monde. De plus, à cette époque, les relations charnelles entre époux étaient considérées comme une impureté légale entraînant, pour les prêtres mariés, l'impossibilité de présider l'eucharistie le lendemain d'une relation. Donc, la cohabitation impossible avec une femme.

A la fois pour des raisons pratiques et pour une convenance spirituelle le célibat devint peu à peu la forme de vie présentée comme idéale, et il fut imposé (12^e siècle) et le statut clérical feront du prêtre un homme à part au sein du peuple de Dieu.

Pour soutenir intellectuellement et spirituellement les personnes engagées dans cette voie, d'imposantes « raisons de vivre » seront développées notamment au XVII^e siècle avec l'Ecole française et les Sulpiciens. Le prêtre sera présenté comme un « autre Christ ».

L'Eglise que j'espère

P. Michel Rondet, jésuite

J'aime mon Église, je crois fermement que, fondée sur la pierre angulaire qu'est le Christ, elle a les promesses de la vie. Je suis témoin que l'Esprit agit en elle et y produit, aujourd'hui des fruits incomparables de sainteté, mais je souffre de la voir engluée dans une foule de problèmes secondaires qui ruinent la crédibilité de son message et en masquent la beauté novatrice.

Je ne peux plus prier pour les vocations comme on me demande avec insistance de le faire.

Je prie pour que l'Église ait le courage de prendre les orientations qui répondent à la situation, et correspondent aux appels de l'Esprit. Ce qu'on appelle la crise des vocations n'est pas conjoncturelle : en se prolongeant, elle nous invite à une réflexion plus large sur l'Église et les ministères, elle nous appelle à cesser de regarder vers un passé récent à restaurer pour nous tourner vers l'avenir.

Si cette crise cessait miraculeusement, nous n'aurions rien de plus pressé que de revenir à l'Église de Pie XII, les prêtres reprendraient toutes les responsabilités que les laïcs commencent à assumer et nous redeviendrions une Église cléricale, or c'est à une Église communion de baptisés responsables que l'Esprit nous appelle.

Nous sommes appelés à rompre avec une tradition cléricale qui n'a cessé de s'imposer depuis le 5^{ème} siècle, mais qui n'est pas évangélique. Le Christ n'a pas confié l'avenir de sa communauté à une classe d'hommes qui en assumeraient seuls l'animation et les orientations ; or c'est ce qui s'est produit à travers l'instauration d'un clergé conçu sur le mode de celui des cultes païens. C'est avec cette tradition qu'il faut rompre en rendant aux communautés chrétiennes la responsabilité de leur vie et de leur animation sous le contrôle du ministère apostolique des évêques.

C'est possible sans rupture, en retrouvant la tradition des premiers siècles :

- **Il faut rendre aux communautés chrétiennes la responsabilité de la célébration de l'eucharistie.** Une communauté chrétienne doit pouvoir célébrer l'eucharistie **pour nourrir sa vie théologale, sans avoir besoin de recourir à un célébrant extérieur.** Elle doit proposer à l'évêque les noms de ceux qu'elle souhaiterait voir présider ses célébrations et tout ensuite doit se faire sous le contrôle et avec la bénédiction de l'évêque.

- **Il faut rendre à ces communautés la responsabilité de l'organisation des ministères dont elles ont besoin** : réconciliation, souci des malades, préparations des sacrements (baptême et mariage célébrés par l'évêque ou ses collaborateurs directs).

- Les diocèses peuvent être plus petits, l'évêque résidant au centre, entouré de quelques collaborateurs prêtres vivant en communauté avec lui et partageant sa mission.

- Si une communauté chrétienne entreprend sous sa responsabilité une oeuvre d'assistance, en suppléance à ce que la société ne fait pas, la responsabilité pourra en être confiée à un diacre (exemple : la diaconie de Toulon).

Au sujet de l'œcuménisme.

Depuis un siècle de grands efforts ont été faits, qui aujourd'hui plafonnent.

On a cherché à progresser vers l'unité en éliminant peu à peu les points de désaccord. Il semblerait qu'il faille aujourd'hui trouver une autre manière de progresser.

Le Christ veut l'unité ; cette unité, elle existe déjà dans bien des coeurs.

Pourquoi alors ne pas inverser la méthode : **poser des gestes d'unité** (intercommunion, confession commune de Jésus-Christ, réconciliation) et à partir de là (de l'unité vécue) aborder les différences. C'est un peu le chemin qu'a vécu Taizé et il y a là un exemple.

Dans son rapport au monde, l'Église a un message de bonheur et de salut pour tous les hommes. C'est ce message qu'il faut annoncer en faisant confiance à la conscience des hommes et des communautés pour le vivre le mieux possible.

Michel Rondet S.J.

Vendredi 30 janvier 2009

On trouvera des perspectives analogues dans un certain nombre d'ouvrages présentés comme émanant anonymement des hautes personnalités de la curie romaine :

- Pietro di Paoli, **Vatican 2035**, Plon, Octobre 2005, en particulier pp 423-426 ; 487-492 ; 525-526 ; 539-543.

- Pietro di Paoli, **La confession de Castelgandolfo**, 2007.

- Olivier Le Gendre, **La Confession d'un Cardinal**, J.C. Lattès.

- Le dernier tome du Père Moingt, **Dieu qui vient à l'homme**, tome II

-Pietro di Paoli, 2010 : **Lettres à un jeune prêtre**

De Sr Marie Thérèse Chaillou, le 25 mai 2010

La lettre à Tite et celle à Timothée ne sont pas de Paul mais de quelqu'un de la deuxième ou troisième génération de chrétiens. Elles sont ordinairement datées de la **fin du 1er siècle** où l'Eglise était nettement plus organisée qu'à l'époque de Paul. Luc dans les Actes parle de "presbytres" au temps de Paul, mais dans les lettres considérées comme lettres authentiques de Paul, Paul n'en parle jamais...

Sur ce sujet des ministères, un petit livre de Charles PERROT fait le point sur cette question et marque bien la complexité de la question où l'on a projeté à l'époque des origines une organisation un peu plus tardive. Ce livre est intitulé : **Après Jésus. le ministère chez les premiers chrétiens**. Il est paru en 2000 aux éditions de **l'Atelier**, collection vivre, croire, célébrer.

=====
De Jean-Marie Charlet (Pas-de-Calais) et Paul Dequiedt (Seine-Maritime),
Dans **La Croix du vendredi 4 ou samedi 5 juin 2010**, courrier des lecteurs

Eglise et célibat

Dans les années 1970, environ 8000 prêtres français ont quitté leurs fonctions souvent à regret parce que le célibat imposé les empêchait de continuer leur mission.

Comme les prêtres-ouvriers, leurs frères, dont la page semble avoir été trop rapidement tournée, **ils ont mis en application leurs sermons et se sont mis à porter les fardeaux qu'ils imposaient aux autres**. Insertion professionnelle et sociale, pénibilité du travail, éducation des enfants, engagement syndical, politique, associatif, caritatif... Dans leur couple ils ont appris à confronter leurs idées, à se remettre en cause, à être authentique, à aimer vraiment, à frémir pour leurs proches. Comme le dit très justement Philippe Brand dans son livre-enquête, « ils ont épousé leur humanité ».

Autour d'eux ils ont rencontré des hommes et des femmes plus généreux qu'eux, plus dévoués, plus militants, ne se réclamant d'aucune chapelle... Cela leur a appris l'humilité. Doucement ils se sont désintoxiqués de l'hypocrisie : ce mal ecclésiastique qui pousse les individus à jouer double jeu.

L'Eglise a balayé cette période d'un revers de la main comme un non-événement. Il y a moins de prêtres, allons les chercher en Afrique ; les religieuses manquent, de jeunes Malgaches viendront les remplacer.

L'Eglise qui est experte à demander aux autres de tirer les leçons des tempêtes traversées serait bien inspirée de s'appliquer à elle-même ses propres injonctions. On peut en douter si on regarde du côté de Rome. On peut l'espérer quand on sait la générosité de ceux qui la composent.

Mais on peut craindre qu'une fois de plus rien ne change (on en a connu d'autres !) et que les vraies questions ne soient toujours pas posées.

1. Pourquoi **les femmes** ne peuvent pas être ordonnées ?
2. Si le célibat choisi et assumé peut avoir un sens, **le célibat imposé** et lié à une fonction est un abus du respect de la liberté et risque de mener à des comportements déviants.
3. Pourquoi **prêtre pour toujours** ? Il y a sans doute parmi les jeunes et les moins jeunes des candidats à un engagement momentané (5 ans, 10 ans et plus si affinités et moins si incompatibilité).

Ce n'est pas étonnant si l'Eglise romaine campe sur ses positions. Ce qui l'est plus, c'est que le nombre des fidèles au bon sens avéré continue à attendre d'elle des consignes pour mener leur vie. Serait-ce un signe de bonne santé s'il y en a moins ?

Révolution dans les paroisses

Le 19 juin, ils seront des milliers à Rome. Prêtres de tous profils et de tous pays à vouloir dire à Benoît XVI qu'ils le remercient pour cette Année sacerdotale qui prend fin. Après St Paul, Rome a choisi de célébrer les prêtres, avec en tête d'affiche notre bon vieux curé d'Ars, leur saint patron, érigé en modèle. Ce dernier garde des supporters, comme **l'évêque de Bayonne Marc Aillet** : « *En notre siècle qui connaît tant de bouleversements économiques et politiques, éthiques, familiaux et climatiques, il est urgent que nous retrouvions la voie d'une authentique formation liturgique pour venir à bout du dessèchement spirituel qui menace l'homme. L'exemple et les enseignements du curé d'Ars apparaissent alors comme étonnamment actuels* ».

Beaucoup s'interrogent cependant l'intérêt de cette année dédiée au prêtre.

Régions d'abord un problème sémantique. « **Sacerdotal** » signifie relatif au sacerdoce, lequel concerne tous les baptisés. Vatican II distingue « Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique » (Lumen gentium 10).

L'adjectif « presbytéral » eut donc été plus juste. Cette confusion suscite un blocage majeur dans l'abord de la complémentarité des rôles de chacun. Au-delà des termes, cette année de célébrations et colloques en tout genre –en plus des rassemblements de prière pour les vocations- a fait l'impasse sur les problèmes qui touchent la figure du prêtre, notamment en Occident. « *Je n'ai pratiquement pas lu de réflexions sur les questions que se posent les prêtres. On les a valorisés, stimulés, motivés, requinqués, sans jamais se saisir des problèmes ressentis*, déplore l'ecclésiologue québécois **Gilles Routhier**. *Rome craint ces questions d'avenir et ne sait pas par où les prendre. On a peur d'un effet démobilisateur.* »

Une vision à court terme que ne désavoueraient pas nos responsables politiques. Et pourtant, l'occasion gâchée de cette Année aura des conséquences à court terme. Faute d'aborder les points douloureux, « *on sera vite devant des problèmes qui ne désespèrent pas moins les prêtres. Les questions refoulées nous poursuivent de toute manière* », prédit le théologien québécois.

TABOUS

« Le blocage vient aussi d'un certain déni de réalité au niveau des diocèses. »

Son collègue français **Laurent Villemin**, professeur à l'Institut catholique de Paris, partage le constat et le dépit. « *Je ne suis pas surpris de cette impasse car les questions touchant à l'avenir du ministère demeurent taboues. Notre Eglise a du mal à mener une réflexion honnête sur la crise des vocations.* »

Mais, contrairement à Gilles Routhier, Laurent Villemin n'accuse pas Rome en premier lieu. « *Le blocage vient plutôt d'un certain déni de réalité au niveau des diocèses. Les évêques et leurs collaborateurs, souvent âgés, sont pris dans des manières de faire, des situations pas faciles, et n'inventent pas.* »

Le **théologien français** intervient comme **expert** dans de nombreux diocèses et son discours fait grincer des dents. « **Quand je rappelle les fondements théologiques du ministère du prêtre, pas de problème. Mais quand je parle de la réalité de la crise, on m'accuse de désespérer les troupes, de manquer d'espérance et de ne pas faire confiance à l'Esprit-Saint. Je vois une incapacité pastorale à imaginer des formes nouvelles, par manque de courage.** »

« J'aimerais avoir du temps pour des rencontres plus gratuites »

L'argument classique, entendu partout, veut qu'on ne réforme pas en période de crise (démographique) et sous la pression (médiatique). Il est vrai que les affaires de mœurs touchant le clergé n'ont pas apporté beaucoup de sérénité. La justification ne convainc pas Gilles Routhier. D'abord parce que les difficultés des prêtres à remplir les mêmes tâches avec des effectifs en chute constante, et dans des sociétés en évolution, ne sont pas neuves. Un œil sur l'autre côté de l'Atlantique, il s'amuse à faire remarquer : « *On ne parle pas de l'euro hors crise de l'euro.* » Quand tout va bien, on ne touche à rien. Et quand ça va mal non plus ?

EVOLUTION.

Jean Barbon, lui, aimerait bien qu'on en parle et que les choses évoluent vite. Agé de 71 ans, il est « prêtre modérateur » de trois paroisses, soit 46 communes pour 27000 habitants, autour de Saint-Quentin (diocèse de Soissons). « Modérateur » ne signifie pas ici qu'il gère une équipe de confrères. Seul prêtre, il peut compter sur un collègue retraité pour assurer une des trois messes dominicales prévues dans la zone. D'un naturel optimiste, il voit le bon côté des choses : ça risque de s'alléger un peu. Un prêtre voisin va peut-être me prendre une des paroisses. » Sauf si un autre collègue de la même génération ne lâche ailleurs d'ici-là...

Car le programme du Père Bardon est plutôt fatigant pour un septuagénaire. « *Je dis la messe, je rencontre ceux qui le veulent, je visite les malades. J'arrive à tout assumer, mais j'aimerais avoir du temps pour des rencontres plus gratuites, aller voir les gens.* »

Des prêtres comme Jean Bardon, il y en a dans toutes les campagnes de France, certains plus désespérés que d'autres, tous redoutant qu'une nouvelle ligne vienne s'ajouter à leur carte de visite interminable, entre communautés paroissiales, aumôneries et groupes divers, ou encore responsabilité diocésaine. Des tiers-temps que l'on compte par quatre ou cinq... « *A Rome, ils ne sentent pas ces choses et découvrent ces problèmes avec une lenteur extrême, regrette le prêtre, tout en gardant espoir. Notre évêque Hervé Giraud nous dit que les évolutions vont venir.* »

SACREMENTS

Il y a quelques années, la journaliste Monique Hébrard notait déjà les impatiences de ces prêtres débordés, à qui incombent tous les efforts, sans jamais voir de solutions structurelles. Elle citait ainsi un jeune prêtre, en charge de 65 clochers : « *L'évêque nous répète à l'envi que les prêtres qui ont actuellement deux ou trois paroisses en auront peut-être quatre ou cinq dans dix ans ! Et pourquoi pas douze ? Ce qui m'effraie, c'est qu'à toutes les réunions, on nous répète : « Il faut qu'on trouve de nouveaux chemins, de nouvelles façons d'être prêtres et d'être présents à nos communautés » et chaque fois que je sors de ces réunions en me disant « Mais comment nous diront-ils comment on fait ? » Nous, nous sommes sur le front en permanence. On n'a pas de recul quand on est sur le front ! Eux qui nous gouvernent, qu'ils nous donnent des pistes ! Et là, c'est le vide sidéral. Aucune piste .»*

Nous avons fait le même constat il y a trois ans lors de la rencontre annuelle de la Conférence des évêques à Lourdes (TC N°3275). Tous étaient conscients mais se contentaient de répéter : « **Il faut faire quelque chose** ». Depuis, des frémissements d'aménagements apparaissent dans les diocèses. Encore faut-il que les décisions prises ne soient pas trop préjudiciables pour les prêtres déjà surchargés. « *L'autre jour, l'évêque nous a dit qu'il allait falloir réduire la voilure de nos paroisses. Cela signifie quoi ? Que des paroisses vont devoir renoncer à faire des baptêmes et des mariages ? Si c'est cela, qu'il aille l'annoncer lui-même aux gens ! Je n'ai pas envie d'être celui qui organise la réduction de la voilure.* »

S'il est un domaine où des changements s'annoncent urgents c'est bien la question des sacrements. Certes il est loin le temps où le prêtre était le seul acteur et répondait « *à la carte* » à toutes les demandes. Il y a bien longtemps que les laïcs prennent en charge la préparation des obsèques et que les baptêmes d'enfants comme d'adultes sont célébrés en groupe, selon les disponibilités du prêtre. Nécessité pratique, les « *baptêmes à la lance à incendie* » posent des questions pastorales. Jean Barbon préfère diviser en deux une promotion trop importante. « *Quand j'en ai huit de prévus, je fais une cérémonie à 11h30 et l'autre à 12h30* ».

LAÏCS

Sur le terrain, des aménagements se font jour, non plus clandestinement comme auparavant, mais avec l'accord de certains évêques qui ne peuvent –ni ne veulent- plus faire la sourde oreille. Ainsi, quand la population de la côte d'Azur explose l'été, et les demandes avec, l'évêque de Nice permet à des laïcs de conférer les baptêmes à titre exceptionnel. Sans remettre en cause le principe.

Il en est ainsi des obsèques religieuses célébrées dans la zone de Jean Barbon. « *Sauf exception, il n'y a pas d'eucharistie, même quand un prêtre est disponible.* » Par souci d'équité entre les familles qui en connaissent un et peuvent le faire venir et les autres. Le curé a demandé, et obtenu, l'accord de son évêque, sans que celui-ci en fasse un principe diocésain. « *Cela cause parfois des secousses* », reconnaît le prêtre. Difficile pour certains de voir que les règles ne sont pas les mêmes à dix kilomètres près...

Parce qu'il s'agit du sacrement central et récurrent de la vie catholique, l'eucharistie catalyse toutes les énergies en période de crise. Tout le monde s'accorde sur un point : on ne veut plus des curés de campagne qui s'épuisent, à des âges fort avancés, à parcourir les routes du samedi 18h au dimanche 13h pour présider quatre ou cinq célébrations devant des assemblées clairsemées. Des arbitrages demeurent à effectuer. Jusqu'à combien de kilomètres peut-on demander aux fidèles de parcourir pour rejoindre une messe ? Ne vaut-il pas mieux des assemblées de proximité sans eucharistie ?

En ce domaine, chrétiens de terrain et chercheurs n'ont pas attendu le Vatican pour avancer. Notamment en se demandant ce qui est premier pour la foi. **L'ADAP** présentée comme « la » solution dans les années 80, n'a plus la cote. « *Elle peut induire une confusion et un sentiment de consommation* », note Sylvain Brison, jeune prêtre du diocèse de Nice en thèse à l'Institut catholique de Paris, qui redoute que l'on « *chosifie l'eucharistie* ». Pour lui, « *mieux vaut un temps de prière autour de l'Évangile* ». Les ADAP ont échoué dans leur forme. Les intuitions étaient justes, mais ces cérémonies étaient trop calquées sur la messe », pense Dominique Lebrun, évêque de St Etienne.

C'est bien la place du sacrement qui est en jeu. Dans le diocèse d'Evreux, la priorité a été donnée au rassemblement de la communauté le dimanche, même sans eucharistie, avec un rituel proposé et des animateurs nommés par l'évêque. **L'idée –la**

nécessité aujourd'hui- de rendre l'eucharistie moins fréquente n'effraie pas Laurent Villemin : « *la théologie eucharistique ne doit pas devenir un carcan. Si elle reste indispensable, il ne faut pas tout penser autour d'elle.* » Et de penser un rythme proposant des rassemblements hebdomadaires réguliers et des rendez-vous « nombreux et signifiants », avec communion.

Pour le théologien, **c'est à partir d'expériences 'assemblée sans prêtre que les choses peuvent avancer car « la question de la présidence va se poser, l'animateur jouant le rôle dévolu au prêtre ».**

Certains de ses collègues théologiens vont plus loin, comme le bibliste belge Jacques Vermeulen. « **Il est tout naturel que celui qui rassemble ordinairement la communauté –c'est en principe la tâche du prêtre- préside aussi l'eucharistie,** écrit-il. **Jamais le Nouveau Testament ne précise qui doit assumer cette fonction ; la question n'était donc pas prioritaire »**

PAROISSES

Il demeure encore un cadre qui effraie les évêques en manque de personnel et symbolise le monde catholique depuis des siècles : la paroisse. Cette entité qui permet un maillage territorial sans égal –les politiques l'étudient de près avant toute évolution de la structure administrative- est en crise.

« *Nous vivons sur le modèle paroissial depuis le Concile de Trente, c'est inscrit dans les gènes, note Dominique Lebrun qui ne veut plus de ce carcan. Nous en sommes à la deuxième ou troisième réforme : du latin au français, du prêtre aux laïcs. Le nouveau changement fera moins de problème.* »

Réforme ou suppression ? Pour Gilles Routhier, il ne faut pas se précipiter. « *Déjà dans les années soixante, on annonçait la mort de la paroisse. Elle doit continuer à exister.* » Le théologien québécois regrette « *que l'Eglise y ait investi ses dernières forces, en en faisant le dernier pré carré de la présence religieuse* ». Le choix d'occuper le territoire au détriment de la mission spécialisée auprès de publics moins captifs est général depuis 20 ans dans les diocèses de France. La paroisse actuelle doit par la force des choses évoluer. « *Elle est conçue pour des populations immobiles. Or, les gens voyagent. Des projets de prêtres itinérants rejoignent cette réalité,* note Gilles Routhier. *Non en raison de la pénurie de prêtres, mais pour des motifs pastoraux et missionnaires, comme le faisait Vatican II.* » Il souhaite que soient envisagées « *divers espaces pour faire Eglise et proposer l'Evangile aujourd'hui* ».

L'avenir de nos prêtres sera différent de leur présent. « *Hier, les prêtres avaient un plan de carrière, remarque Sylvain Brison. Aujourd'hui, personne ne sait. On nous l'a dit au séminaire et on le découvre en paroisse.* » Comment va le moral ? « *Par tempérament, je ne suis pas aigri. Mon inquiétude profonde, c'est demain* », avoue « l'ancien » Jean Barbon. Ce à quoi répond, sans émotion, le « jeune » Sylvain Brison : « *L'avenir ? Je n'en sais rien. J'annoncerai l'Evangile, je ne sais ni où ni comment. Je ne suis pas inquiet, je vivrai mon ministère.* »

Rome peut souffler. L'insurrection presbytérale –même dans le clergé français tant redouté au Vatican- n'est pas dans l'air. Ce qui ne doit pas empêcher d'être plus imaginatif et de dépasser la vénération des reliques du curé d'Ars ainsi que les prières de demande de « bons et saints prêtres ».

Moyenne d'âge : 75 ans

En 2008, la France comptait **moins de 20 000 prêtres** –diocésains ou membres de congrégations religieuses. Ils étaient encore 36 000 en 1985. **Depuis 20 ans, entre 130 et 170** (pic de l'an 2000) prêtres sont **ordonnés** chaque année. (*en 2010, 87 ordonnés, je crois (CB)*). Ce chiffre est à mettre en regard **avec le nombre d'ainés qui font valoir leur droit à la retraite (75 ans !), de l'ordre de 450**. Le déficit théorique, à condition que tous tiennent le coup jusqu'à cet âge avancé, s'élève à 300 individus chaque année.

Aujourd'hui, **la classe d'âge de prêtres la plus nombreuse est celle des 75-80 ans** et on compte autant d'hommes au-dessus de la barre des 75 qu'au dessous. Les maisons de retraite ont bien plus de travail que les séminaires.

Dans une étude prospective menée en 2004, La Croix (29 mai 2004) **projetait l'état des troupes de moins de 65 ans en 2014. Les résultats étaient angoissants : 4500** prêtres pour tout le pays, la grande majorité des diocèses en comptant **entre 20 et 50** et les plus mal lotis (Auch, Belfort, Mende, Saint -Claude et Verdun) moins de 10 !

Les étrangers en première ligne

Le nombre de prêtres diocésains étrangers en France a doublé en moins de dix ans. En 2000, ils étaient à peine 500. **Aujourd'hui, 975 officient dans les paroisses et 475 étudient dans les facultés de théologie...** Environ **800 viennent d'Afrique, 300 d'Europe, 200 d'Asie et une centaine d'Amérique latine**. Le père Jean Forgeat, responsable de la cellule d'accueil de ces prêtres, souligne l'importance pour l'Eglise de cultiver des liens entre diocèses et **le défi de l'inculturation réciproque** : celle du prêtre et celle de la paroisse. Pas question de nier par ailleurs des **difficultés d'insertion** de certains prêtres. S'ils permettent de facto à bien des paroisses de continuer à fonctionner, on peut douter que leur présence, souvent comme responsable de paroisse dans une culture qu'ils découvrent et connaissent à peine, soit très concluante.

Mgr Jacques NOYER : Au retour d'un enterrement

L'église est pleine ce matin dans le bourg central d'une paroisse rurale de 34 communes. Un millier de personnes, recueillies, émues, inquiètes. Elles enterrent leur curé. La célébration évoque le rayonnement de ce prêtre, sa présence, ses conseils, son dévouement.....

Au lendemain de la clôture de l'Année sacerdotale, cela pourrait chanter la grandeur et la beauté du ministère du prêtre. Seulement il y a un hic, et il est de taille. Et tout le monde le sait. **Ce prêtre de 63 ans s'est pendu.**

Comme dans tout suicide, des difficultés personnelles de santé suffisent à expliquer ce geste d'un homme d'ordinaire si gai et nullement dépressif. Prions pour lui : Dieu saura bien reconnaître la vérité de cette vie et comprendre notre fragilité.

Demeurent pourtant des questions que nous ne pouvons pas demander à Dieu de résoudre. Plusieurs fois ce prêtre avait dénoncé l'impossibilité de continuer une politique pastorale sans vraie perspective. Il n'y a pas si longtemps on lui avait demandé de quitter une paroisse où il avait déjà montré toute sa mesure : il m'avait dit **sa peur de voir tout s'effondrer derrière lui.** Exprimant son appel au secours, il me mettait en garde : si rien n'est fait, nous serons plusieurs à craquer ! Je n'imaginai pas le contenu concret de cette menace.

Ce serait faire injure à ce cri que de le couvrir simplement de notre compassion fraternelle. Comme beaucoup d'évêques, je ressens la difficulté de trouver les réponses plus institutionnelles. Je sais que beaucoup d'évêques portent dans leur affection le drame de ces prêtres et en partagent la souffrance. **J'en connais quelques uns qui cherchent à ouvrir des voies pour que le travail de tant de pasteurs admirables ne se perde pas dans les sables.** La Conférence des Evêques de France étudie quelques points précis pour aider l'espérance de ces prêtres.

Je voudrais dire ici qu'on aimerait recevoir d'en haut autre chose que des invitations spirituelles, par ailleurs fort utiles. **Y a-t-il quelqu'un pour donner une vraie orientation à cette Eglise qui s'essouffle ?** Lorsque le Concile avait mobilisé l'Eglise pour partager avec le monde la Bonne Nouvelle de Jésus, l'enthousiasme s'était levé.

Rome affirme que rien ne changera, que la théologie a montré la perfection de l'Eglise d'hier, que nos difficultés viennent de nos propres innovations. **On encourage tous les nostalgiques d'hier.** Dans les diocèses, **comment relever ce défi quand Rome paralyse toute réponse un peu audacieuse ? Les évêques comme les curés savent que leurs initiatives auraient besoin d'être soutenues par la confiance de l'Eglise.**

Le Concile a affirmé la responsabilité collégiale des évêques. Frères évêques, notre attachement légitime à la communion que préside le successeur de Pierre ne demande pas notre silence obéissant. Il ne nous retire pas cette responsabilité de conduire nos Eglises particulières mais aussi l'Eglise universelle selon les exigences de la mission.

On ne peut se contenter de colmater les brèches en espérant un miracle. Il ne suffit pas de sombrer, capitaine courageux, dans l'obéissance et avec les félicitations de l'amirauté. Nous ne commandons pas le Titanic mais la barque du Christ. L'Esprit Saint ne nous a pas été donné pour que nous attendions des ordres qui ne viennent pas. Combien de suicides faudra-t-il pour que quelqu'un saisisse le gouvernail ?

Jean RIGAL, dans « Vagues d'espérance », page 55, juin 2010

Des questions passées sous silence

« ... Malgré de multiples évocations du Curé d'Ars en cette « année du prêtre », je n'arrive pas personnellement à m'identifier à ce saint prêtre du XIX^{ème} siècle dont le type de ministère et la spiritualité me sont largement étrangers.

... Benoît XVI invite à « réexaminer les documents conciliaires ». Effectivement, certains courants actuels sont en train de « sacraliser » le prêtre à l'encontre de l'enseignement conciliaire. Par « sacralisation », je désigne cette tendance à exalter le prêtre par lui-même, à le définir en termes de séparation sociologique, de surplomb, de sublimation et de l'immobilisme.

Vatican II présente le prêtre en termes de « relations » avec le Christ Pasteur, avec le peuple de Dieu tout entier sacerdotal et avec nos frères et sœurs rencontrés dans la vie quotidienne. C'est tout autre chose. Dans ce sens il faut maintenir, à tout prix, le langage « ministériel » qui est celui de Vatican II. Le mot « sacerdoce, employé sans autre précision est un mot piégé, ambigu. C'est un véritable retour en arrière par rapport au vocabulaire du Concile. A Vatican II, 2300 évêques,

celui de Rome inclus, ont écarté l'expression « les hommes du sacerdoce » au profit de l'expression « le ministère et la vie des prêtres ». Certains diocèses s'en sont souvenus : ils ont écarté l'expression ambiguë « d'année sacerdotale » et parlent de « **l'année du prêtre** ».

Je souhaite enfin **que l'on s'interroge sur les conditions d'un célibat viable**, assumé et vécu d'une façon humainement saine et évangéliquement signifiante. Or cette question majeure n'est pas soulevée par la lettre de Benoît XVI. Faire appel à la foi des prêtres est totalement insuffisant. Comment poser la question du prêtre aujourd'hui, comment oser promouvoir une « année » dite « sacerdotale » sans examiner concrètement quelle est la situation actuelle du ministère et de la vie des prêtres ?

Un malaise profond et sournois habite nombre d'entre eux : usure, sentiment d'inutilité, difficultés apostoliques, isolement psychologique, non-reconnaissance sociale, inquiétude pour la « relève »... En de nombreux cas, le ministère pastoral n'est plus gratifiant. Il est éprouvant. Chercher à maintenir tant bien que mal la situation actuelle conduit à une impasse et serait gravement coupable.

Affronter ces questions avec lucidité et courage paraît fondamental. L'année du prêtre l'exige pour que notre réflexion s'effectue en vérité et que notre prière soit authentiquement évangélique.

Jean CEVAER, paroisse de La Baule, mail du 21 juin 2010

Constatant que **seulement 83 prêtres ont été ordonnés** dans l'Hexagone **en cette fin du mois de juin** que, sachant de plus que la moitié des 14.000 prêtres diocésains a plus de 75 ans, il est clair que l'Eglise de ce pays court au désastre puisque seuls les prêtres peuvent célébrer l'Eucharistie et ont la responsabilité des sacrements clefs de la liturgie.

Face à ce désastre annoncé, les ennemis de l'Eglise depuis toujours redoublent d'agressivité décourageant sans nul doute beaucoup de vocations.

Il est clair que dans toute la Chrétienté, y compris ici évidemment, ceux qui veulent préserver l'héritage du Christ doivent unir leur réflexion avant qu'il ne soit trop tard.

La providence veille sur nous pour autant que nous prenions en main ce qui est de notre responsabilité.